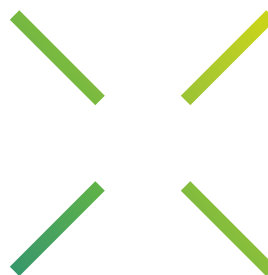




2024

Rapport Article 29

LOI ÉNERGIE CLIMAT



SOMMAIRE



Démarche générale de Seven2 sur la prise en compte des critères ESG	04
Moyens internes déployés par Seven2	10
Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de Seven2	15
Stratégie d'engagement auprès des entreprises en portefeuille	18
Taxonomie européenne et combustibles fossiles	22
Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris	23
Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	27
Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques	33
Plan d'amélioration	49
Glossaire	51



✕ Démarche générale de Seven2 sur la prise en compte des critères ESG

Stratégie d'investissement responsable de Seven2

La société de gestion Seven2 est convaincue que pour avoir un impact et créer de la valeur sur le long terme, le développement durable doit s'inscrire au cœur des priorités des entreprises pour en devenir un axe stratégique. C'est dans cette optique que Seven2 a constamment été pionnier sur les questions de durabilité, mettant en place une **stratégie d'investissement responsable** dès 2011 couvrant l'ensemble de ses activités. Cette stratégie se matérialise notamment par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI), et repose sur une **politique d'exclusion** rigoureuse ainsi qu'une **politique d'engagement actionnarial** visant à promouvoir les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance au sein des entreprises en portefeuille.

POLITIQUE D'EXCLUSION

Seven2 n'investit pas dans des entreprises qui, au moment de l'investissement, tirent la majorité de leurs revenus annuels consolidés (dernière année fiscale) d'activités controversées (tabac, énergies fossiles, clonage humain, etc.) ou impliquant des violations graves ou systématiques des droits de l'Homme.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Dans un monde en perpétuel changement et confronté à de nombreux défis, Seven2 s'efforce de guider et d'accompagner les entreprises de son portefeuille afin qu'elles puissent anticiper et relever ces défis avec succès. L'objectif est de répondre aux demandes croissantes de leurs multiples parties prenantes (clients, employés, investisseurs, environnement, etc.). Pour ce faire, Seven2 a défini une raison d'être : « Construire un avenir qui a du sens, centré sur l'humain et résilient », et a élaboré une stratégie d'engagement structurée autour de trois thématiques et neuf sujets prioritaires.



1 Construire un avenir plus résilient

- 1 Façonner une raison d'être et une stratégie RSE
- 2 Établir une stratégie de décarbonation
- 3 Nommer un membre indépendant ou externe au conseil de surveillance
- 4 Définir pour le PDG des objectifs de performance ESG

2 Investir dans l'épanouissement des collaborateurs

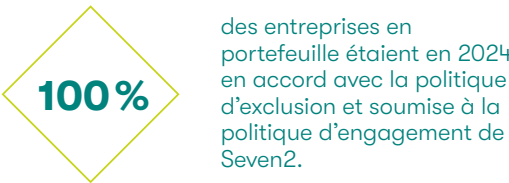
- 5 Mettre en place un outil de mesure de l'engagement des employés
- 6 Formaliser un code éthique et former les employés à ce sujet
- 7 Avoir 30 % des sièges des comités exécutifs occupés par des femmes
- 8 Déployer un système de partage de la valeur

3 Promouvoir un impact sociétal

- 9 Mettre en œuvre un programme sociétal positif avec des ONG

Périmètre d’application de la stratégie d’investissement responsable de Seven2

Les politiques d’exclusion et d’engagement de Seven2 s’appliquent aux 27 entreprises de son portefeuille.



Information des clients sur les critères relatifs aux objectifs d’investissement responsable

Seven2 utilise divers moyens pour informer ses clients sur sa stratégie d’investissement responsable et la performance RSE des entreprises de son portefeuille.

CONTENUS	MOYENS	FRÉQUENCE
POLITIQUE D’INVESTISSEMENT RESPONSABLE	Site internet Seven2	Annuelle
POLITIQUE D’EXCLUSION		
POLITIQUE D’ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL		
POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION		
POLITIQUE RELATIVE À L’INTÉGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ (SFDR)		
DÉCLARATION SUR LES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES (PAI) DES DÉCISIONS D’INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ		
PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION (SFDR)		
RAPPORT VOTE ET ENGAGEMENT		
DOCUMENTATION MARKETING DIVERSE	Communication aux clients et réseaux de distribution par tout moyen	—
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	Événement	Semestriel
PERFORMANCE RSE DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE	Site internet Seven2, questionnaires ESG des clients	Annuelle
INFORMATIONS PÉRIODIQUES POUR LES PRODUITS FINANCIERS VISÉS À L’ARTICLE 8 DE LA SFDR	Rapports transmis aux investisseurs	



Liste des produits financiers classifiés article 8 ou 9 au niveau de la SFDR

Depuis l’introduction de la Directive SFDR, tous les fonds créés par Seven2 sont classifiés Article 8. Au 31 décembre 2024, trois fonds de Seven2 (sur un total de sept), représentant 634 millions d’euros d’actifs sous gestion (sur un total d’actifs sous gestion de 5,2 milliards d’euros, soit 13 % des actifs sous gestion et 43 % du nombre de fonds) étaient classifiés Article 8 du point de vue de la SFDR.

Liste des fonds Article 8 (promotion des caractéristiques environnementales et sociales)

FONDS ARTICLE 8	% MINIMUM D’INVESTISSEMENT DURABLE ¹	ENCOURS AU 31/12/2024 (M€)
APEO	20 %	445.8 ²
APAX PHILANTHROPY FUND	0 %	4.9
APAX DEVELOPMENT FUND II	10 %	183.4 ³

¹ Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, mesuré par exemple au moyen d’indicateurs clés, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

² Au 31/01/2025.

³ Fonds en cours de levée - objectif 350M€.

Prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement

PRÉ-INVESTISSEMENT

Avant une acquisition, Seven2 :

- ✕ Applique systématiquement une **politique d'exclusion** (disponible sur le site internet de Seven2) afin de demeurer en accord avec ses valeurs et sa stratégie d'investissement responsable
- ✕ Effectue un examen approfondi en cas d'identification de risques liés au changement climatique (par exemple, risques physiques et/ou de transition) pour garantir l'absence de tout risque, la possibilité d'y remédier s'il en existe, et pour identifier des éventuelles opportunités
- ✕ Conduit une due diligence ESG, qu'elle soit interne ou externe, avec les équipes d'investissement pour repérer les potentiels risques et opportunités ESG
- ✕ Considère de manière systématique les risques et opportunités ESG lors des réunions du comité d'investissement
- ✕ Vérifie l'existence éventuelle de controverses ESG, en prenant en compte les risques liés au changement climatique, à la biodiversité, ainsi qu'à d'autres questions sociales et environnementales
- ✕ Incorpore les principes ESG dans les offres et les projets de pactes d'actionnaires lorsque les informations disponibles le permettent.

PÉRIODE DE DÉTENTION

Durant la période de détention, Seven2 :

- ✕ Co-définit avec l'entreprise une stratégie RSE centrée sur les enjeux les plus significatifs pour l'entreprise et alignée à la stratégie d'engagement de Seven2 (cf. page 18)
- ✕ Assiste la société du portefeuille dans la mise en place d'un plan d'actions associé à sa stratégie RSE

- ✕ Encourage la nomination d'un responsable RSE au sein de l'entreprise, supervisé par le dirigeant, et bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe sustainability de Seven2
- ✕ Dispense des formations spécialisées sur des sujets de développement durable tels que le changement climatique, les évolutions réglementaires, les questions sociales, etc.
- ✕ Assure le suivi des progrès du plan d'action, via notamment sa discussion au niveau du conseil de surveillance
- ✕ Facilite le partage des meilleures pratiques, crée des interactions et établit des liens entre les sociétés du portefeuille grâce à la communauté des responsables RSE
- ✕ Anticipe la stratégie de sortie en déterminant de quelle manière les accomplissements RSE peuvent optimiser la thèse d'investissement et concrétiser la valeur à long terme.

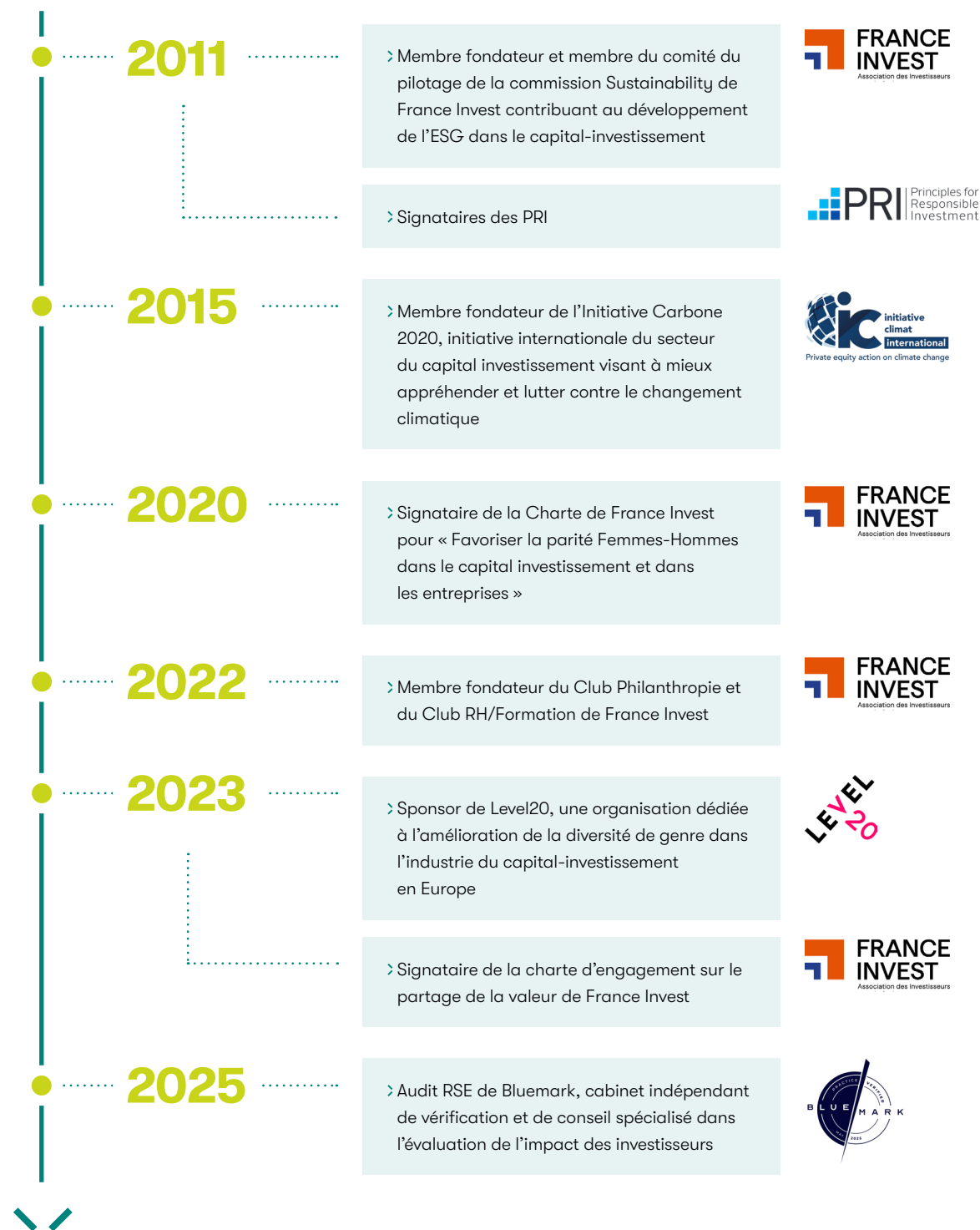
SORTIE

Lors de la sortie, Seven2 réalise (si pertinent) un vendor due diligence pour décrire les progrès réalisés par les entreprises sur les sujets ESG et promeut le développement durable auprès des futures actionnaires afin d'assurer la continuité des stratégies RSE des entreprises.

Adhésion à des chartes, des initiatives ou obtention de labels qui promeuvent l'investissement responsable

Seven2 a entamé sa démarche d'investissement responsable dès 2011, en devenant membre fondateur de la commission Sustainability de France Invest et en adhérant aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies, la plus vaste initiative mondiale en faveur de l'investissement responsable.

Depuis lors, Seven2 s'est engagé dans diverses initiatives sectorielles telles que l'Initiative Climat Internationale (ICI) en 2015 ainsi que l'ESG Data Convergence Initiative (EDCI) en 2025.



De plus, le fonds APEO est certifié Label Relance depuis 2020, reconnaissant les fonds qui s'engagent à mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises (PME et ETI), cotées ou non, en intégrant une démarche responsable.

Moyens internes déployés par Seven2

Ressources humaines, techniques et financières

MOYENS HUMAINS

Au 31/12/2024, l'équipe sustainability était constituée de 2 ETPs : un Chief Sustainability Officer et un Operating Associate Sustainability. L'équipe représentait ainsi 3 % des effectifs (en ETP) de Seven2.



Par ailleurs, tous les gérants sont régulièrement formés sur les problématiques de durabilité, ont accès aux informations ESG et peuvent les utiliser directement dans leur processus de gestion.

MOYENS TECHNIQUES

En 2024, Seven2 a fait appel à 7 prestataires dotés d'expertises complémentaires à celles de son équipe sustainability, afin d'enrichir l'accompagnement fourni aux entreprises de son portefeuille.



Liste des prestataires utilisés par Seven2 en 2024

PRESTATAIRES	THÉMATIQUE
BLUEMARK	Audit de nos pratiques ESG
AKTIO	Stratégie de décarbonation – entreprises du portefeuille
AXA CLIMATE	Analyses biodiversité
ICI&DEMAIN	Mise en place et accompagnement CSRD – programme collectif ou individuel
HAATCH, KPMG, DELOITTE, PWC, MEANEO, EY	Accompagnement CSRD
GREENSCOPE	Collecte de données ESG
PIXAIDY	Complétion de questionnaires ESG

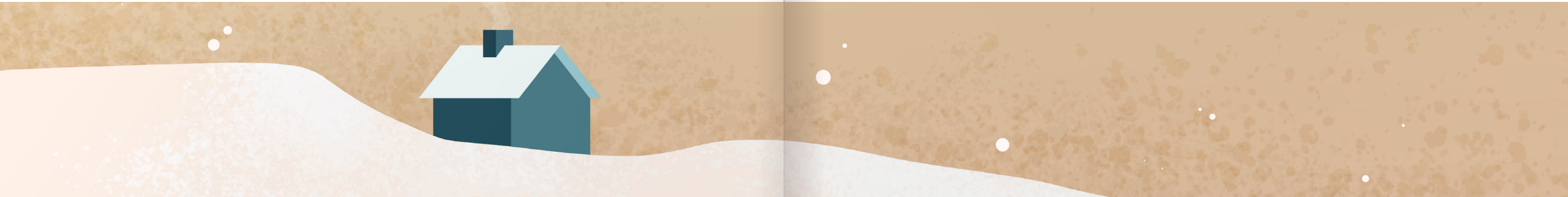


Seven2 a également développé un outil propriétaire appelé « score de maturité » évaluant la mise en œuvre de pratiques RSE fondamentales au sein des entreprises de son portefeuille. Aligné sur les 9 sujets prioritaires de la stratégie d'engagement de Seven2, cet outil d'évaluation utilise jusqu'à quatre niveaux de maturité pour chaque enjeu.

La performance des entreprises du portefeuille sur chaque sujet est consolidée en un score de maturité global. Veuillez trouver à la page suivante une illustration de l'outil développé par Seven2.

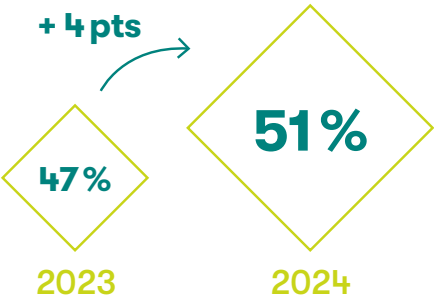
À la sortie, les entreprises de portefeuille sont tenues d'atteindre un score de maturité minimum de 80 %¹.

¹ À partir de 2027.



✕ Score de maturité

PILIER	SUJET	SOUS-SUJET	CRITÈRES D'ÉVALUATION				EXEMPLE	
			NIVEAU 0	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	ÉVALUATION	SCORE
CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS RÉSILIENT	Raison d'être et stratégie RSE	Bilan carbone	L'entreprise n'a jamais réalisé une évaluation de son empreinte carbone (scope 1 à 3)	L'entreprise a réalisé une évaluation de son empreinte carbone, mais elle n'a pas été mise à jour cette année	L'entreprise a réalisé une analyse de son empreinte carbone au cours des 12 derniers mois, mais elle reste incomplète	L'entreprise réalise chaque année une évaluation complète de son empreinte carbone englobant toutes ses entités et tous les scopes (1-3)	3	100 %
	Stratégie de décarbonation							
	Gouvernance							
INVESTIR DANS L'ÉPANOUISSEMENT DES COLLABORATEURS	Objectifs de performance ESG pour le PDG	Trajectoire	L'entreprise n'a pas d'objectifs à court ni à long terme	L'entreprise a des objectifs à court terme qui ne sont pas alignés sur l'Accord de Paris	L'entreprise a des objectifs à court terme alignés sur l'Accord de Paris	L'entreprise a un objectif à long terme pleinement aligné sur une trajectoire de neutralité carbone	0	0 %
	Engagement des employés							
	Éthique							
PROMOUVOIR UN IMPACT SOCIÉTAL	Diversité	Plan de réduction des émissions	L'entreprise n'a pas défini de plan d'action pour la réduction des émissions de GES	L'entreprise a esquissé un plan d'action pour la réduction des émissions de GES	L'entreprise a élaboré un plan d'action détaillé pour réduire ses émissions de GES, en se concentrant sur plusieurs sources d'émissions	Les CAPEX et OPEX nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction des émissions GES ont été identifiées et intégrées au business plan	1	33 %
	Partage de la valeur							
	Philanthropie							



Le score moyen du portefeuille en 2024. Le niveau de performance des entreprises sera suivi annuellement par Seven2.

MOYENS FINANCIERS

Le budget alloué à la démarche d’investissement responsable de Seven2, incluant le recours à divers consultants (par exemple, pour la réalisation de bilans carbone au sein des entreprises du portefeuille), les frais de gestion de la plateforme de reporting ESG, ainsi que les frais associés à la participation à des initiatives sectorielles ou labels, représente 1 % du budget total de la société de gestion.

À ce montant, il faut ajouter :

- ✂ La masse salariale de l’équipe sustainability de Seven2
- ✂ Les honoraires des consultants engagés pour réaliser les due diligences et vendor due diligences ESG au niveau des entreprises du portefeuille
- ✂ Les frais de communication relatifs à la production et diffusion de contenus relatifs à la démarche d’investissement responsable de Seven2

En 2024, la formation de sensibilisation suivante a été réalisée

FORMATION	TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE SALARIÉS CONCERNÉS
MODULE ESG AU SEIN DU PROGRAMME D'ONBOARDING (LBO SCHOOL)	Interne	25
SUSTAINABILITY AND VALUE CREATION TRAINING – INVESTMENT TEAM	Interne	30
SUSTAINABILITY TRAINING – INVESTOR RELATIONS	Interne	8
SUSTAINABILITY TRAINING – FUND ADMINISTRATION	Interne	9

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- 🔧 Seven2 ambitionne de poursuivre la montée en compétences de ses équipes sur les enjeux ESG dans une logique de formation continue. L’objectif est également de développer de nouveaux modules en réponse aux besoins exprimés en interne, notamment sur des thématiques ciblées, et d’étendre progressivement l’accès à ces formations à l’ensemble des collaborateurs du fonds.

Actions menées en vue d’un renforcement des capacités internes ESG de Seven2

Seven2 apporte un soin particulier à la formation de ses équipes d’investissement concernant le développement durable.

En 2024, des sessions de formation ont été organisées sur plusieurs thématiques clés — notamment la politique d’investissement responsable de Seven2, la réglementation ESG et la CSRD — et ont concerné 66 % des collaborateurs de l’entreprise.

En plus des formations dispensées, de la documentation sur les enjeux ESG est partagée avec l’ensemble des salariés de Seven2. Chaque semaine, l’équipe sustainability élabore des « sustainability weekly reports » pour informer les employés sur l’avancement des initiatives RSE au sein des entreprises du portefeuille. Ces rapports hebdomadaires comprennent également des informations supplémentaires sur des sujets thématiques précis, de la veille réglementaire, et d’autres actualités pertinentes.

✂ Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de Seven2

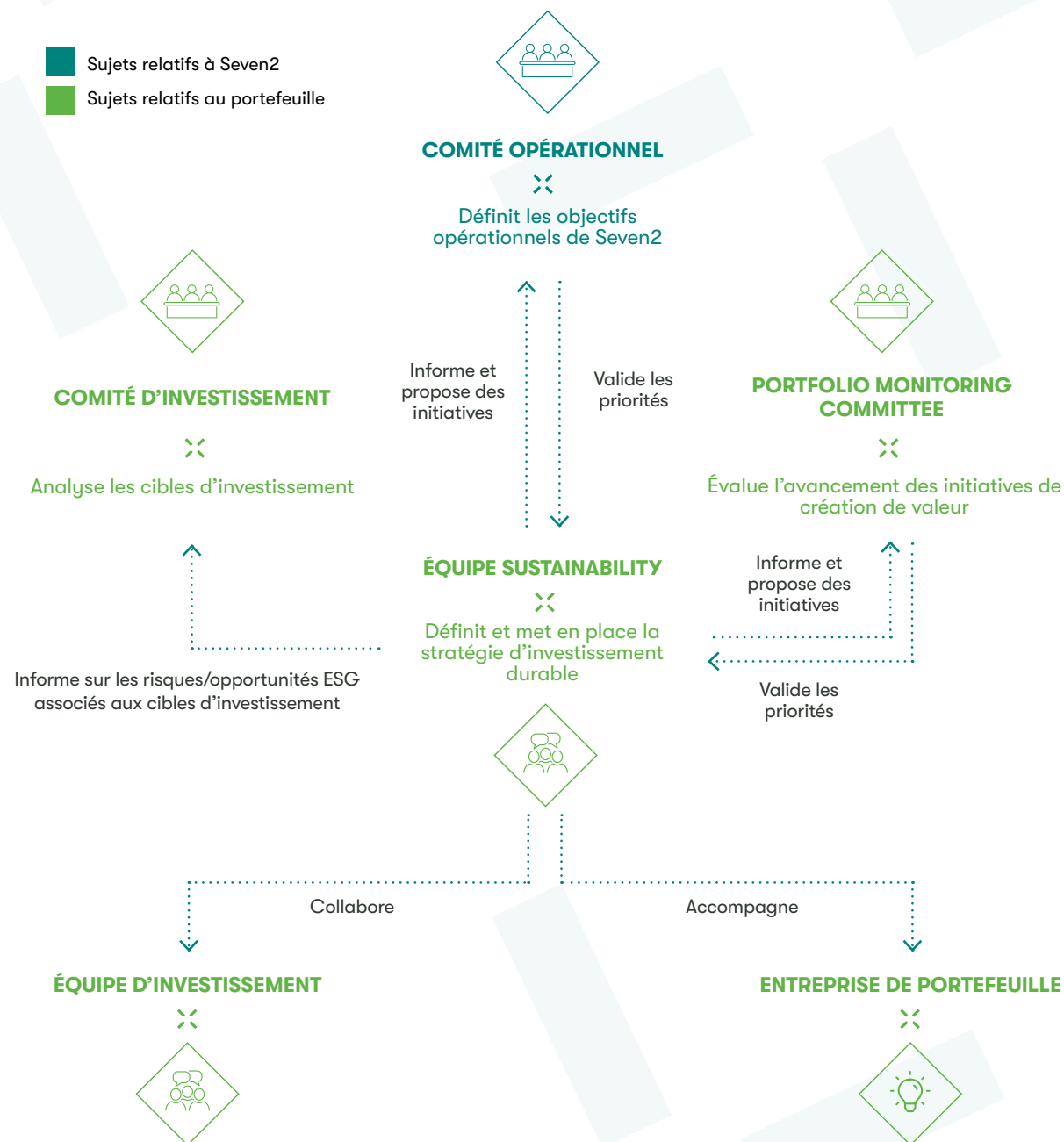
Gouvernance

Les instances dirigeantes de Seven2 sont intimement impliquées dans la démarche d’investissement responsable de Seven2. Plusieurs organes de gouvernance interagissent étroitement avec l’équipe sustainability aussi bien au niveau des pratiques de la firme que celles des entreprises du portefeuille. Trois organes de gouvernance sont principalement impliqués dans la démarche d’investissement responsable de Seven2 :

- ✂ **Le comité opérationnel**, composé des Managing Partners de Seven2 se réunit tous les mois et vise à définir et à appliquer les objectifs opérationnels de Seven2, y compris sur les sujets d’investissement responsable.
- ✂ **Le comité d’investissement**, composé du Président de Seven2 et de tous les Associés de l’activité concernée (midcap ou smallcap), décide des investissements dans les fonds gérés par Seven2. Dans sa prise de décision, il prend en compte les risques et opportunités ESG spécifiques à chaque cible d’acquisition.
- ✂ **Le « Portfolio Monitoring Committee »**, composé des Managing Partners et de l’équipe de création de valeur de Seven2 (comprenant l’équipe sustainability), se réunit chaque trimestre pour évaluer l’avancement des initiatives de création de valeur mises en œuvre au sein des entreprises du portefeuille, y compris les initiatives RSE. Ce comité contribue également à orienter les ressources humaines et financières vers les initiatives ESG les plus stratégiques du portefeuille.

Les interactions entre l’équipe sustainability et les principales instances de gouvernance de Seven2 sont résumées ci-dessous.





Intégration des risques ESG dans la politique de rémunération

La politique de rémunération de Seven2 est structurée comme suit :

- ✕ **Rémunération annuelle fixe**
- ✕ **Rémunération variable basée sur deux dimensions :**
 - Collective (participation aux bénéfices des activités de la société de gestion). Seven2 a choisi de renforcer l'intégration des enjeux RSE dans sa politique de rémunération en ajoutant un critère extra-financier à son dispositif d'intéressement collectif en 2024. Désormais, une part de la rémunération variable des collaborateurs est conditionnée

Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'Administration

À ce jour, Seven2 n'a pas formalisé de règlement intérieur concernant l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de son Conseil d'Administration.

Cependant, les enjeux de durabilité sont pleinement représentés au sein de la gouvernance de Seven2. Cette orientation stratégique est notamment incarnée par François Candelon, membre du Conseil d'administration et responsable de l'équipe Value Creation, au sein de laquelle la sustainability occupe une place centrale. En portant la voix des sujets liés à la responsabilité sociétale au sein de l'instance de gouvernance, il veille à leur intégration dans les orientations et décisions structurantes du fonds. Son positionnement renforce ainsi la légitimité et l'ancrage des enjeux RSE au plus haut niveau de pilotage de Seven2.

De plus, les membres de la direction ainsi que plusieurs équipes clés ont été formés aux enjeux ESG à travers des formations dédiées, portant sur la durabilité, les cadres réglementaires tels que

à l'amélioration du score de maturité RSE de Seven2 en tant qu'entreprise, indépendamment des performances des sociétés en portefeuille. Cette démarche vise à mobiliser l'ensemble des équipes autour d'objectifs concrets en matière de responsabilité environnementale et sociale, tout en ancrant la durabilité au cœur de la culture interne du fonds.

- Individuelle, prenant en compte des critères quantitatifs et qualitatifs. Dans le cadre de leur évaluation annuelle, les salariés sont notamment évalués sur leur conformité aux procédures mises en place au sein de la société de gestion, y compris en matière d'investissement responsable.

la CSRD, les principes des investissements responsables et les fondamentaux des enjeux liés à la sustainability. Ces sessions ont contribué à ancrer une culture commune, orientée vers la création de valeur à long terme et l'intégration stratégique des enjeux ESG.

Comme évoqué en page 14, les membres du Conseil d'Administration reçoivent chaque semaine un « sustainability weekly report » élaboré par l'équipe sustainability pour les informer sur l'avancement des initiatives RSE au sein des entreprises du portefeuille.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025

- ✕ Le mécanisme d'intéressement lié à l'amélioration du score de maturité RSE de Seven2 sera reconduit en 2025, poursuivant ainsi l'engagement du fonds à intégrer de manière pérenne des critères environnementaux et sociaux dans la rémunération variable collective de ses collaborateurs.

✕ Stratégie d'engagement auprès des entreprises en portefeuille

Présentation de la stratégie d'engagement

Certains secteurs, pour lesquels il n'existe pas d'alternatives plus durables, sont exclus de l'univers d'investissement de Seven2 (cf. politique d'exclusion décrite précédemment). Cependant, le cœur de la stratégie d'investissement de Seven2 réside dans sa politique d'engagement.

En tant qu'investisseur principalement majoritaire, Seven2 est convaincue que l'engagement auprès des entreprises est le levier le plus puissant pour les accompagner dans leur transformation, afin qu'elles anticipent au mieux les défis futurs et répondent aux besoins changeants de leurs multiples parties prenantes (clients, employés, investisseurs, environnement, etc.).

La stratégie d'engagement de Seven2, structurée autour de trois thématiques et de neuf sujets prioritaires, sert de boussole pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques RSE. Deux approches complémentaires ont été définies pour favoriser cette amélioration dans un cadre de création de valeur :

- ✕ **Pratiques fondamentales** : Seven2 conçoit des programmes thématiques pour aider les entreprises à mettre en œuvre des initiatives fondamentales, telles que le développement d'une stratégie RSE et la réalisation d'un bilan carbone.
- ✕ **Pratiques avancées** : Une fois ces bases établies, Seven2 soutient les entreprises de son portefeuille dans la mise en place de pratiques plus avancées et spécifiques à leur secteur et leurs métiers, adaptées à leur taille, leur localisation géographique, les attentes de leurs clients et la structure de leur chaîne d'approvisionnement, générant ainsi des bénéfices à la fois environnementaux, sociaux et financiers.

Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre

En 2024, la stratégie d'engagement de Seven2 a été appliquée à 100 % des entreprises de son portefeuille.



L'ensemble des entreprises du portefeuille de Seven2 ont, au cours de l'année 2024 :

- ✕ Participé à la campagne de collecte de données ESG et rempli un questionnaire dédié
- ✕ Participé à un échange avec l'équipe sustainability de Seven2 afin de discuter de la performance RSE 2024 de l'entreprise et d'échanger sur les initiatives RSE prévues pour 2025
- ✕ Pris part aux « Sustainability Talks », des sessions d'échange autour d'enjeux RSE clés, visant à partager les bonnes pratiques au sein du portefeuille et à renforcer la dynamique collective

En complément, l'équipe sustainability de Seven2 a accompagné 22 entreprises de son portefeuille dans l'amélioration de leurs pratiques RSE sur six sujets prioritaires de sa stratégie d'engagement :

- ✕ Raison d'être et stratégie RSE
- ✕ Stratégie de décarbonation
- ✕ Objectifs de performance ESG pour le PDG
- ✕ Philanthropie
- ✕ Engagement des employés
- ✕ Partage de valeur



Sujets prioritaires de la stratégie d'engagement de Seven2



Entreprises accompagnées par Seven2 en 2024

SUJETS PRIORITAIRES	TYPE D'ACCOMPAGNEMENT	ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ/ PILOTÉ PAR SEVEN2 EN 2024	ENTREPRISES CONCERNÉES EN 2024 ¹
RAISON D'ÊTRE ET STRATÉGIE RSE	Pratique fondamentale	Aide à la formalisation d'une stratégie RSE et renforcement de l'approche stratégique	48 % Almond, BTP Consultants, CEME, Crystal, Efficcy, Eric Bompard, Graitec, Infovista, Mailinblack, Odin, Opteven, Vocalcom, Vitaprotech
		Analyse de la double matérialité issue de la CSRD	48 % AEB, Almond, CEME, Efficcy, Eric Bompard, Expereo, Graitec, Marlink, MentalCare Group, Odigo, Odin, Opteven, Vitaprotech
	Pratique avancée	Évaluation et démonstration de l'impact positif des produits et services de l'entreprise	8 % CEME, Graitec, Opteven
STRATÉGIE DE DÉCARBONATION	Pratique fondamentale	Évaluation du bilan carbone	48 % AEB, Almond, BTP Consultants, CEME, Efficcy, Eric Bompard, Graitec, Infovista, Marlink, MentalCare Group, Odin, Vitaprotech, Vocalcom
		Définition d'un plan d'action climat et d'objectifs associés	52 % AEB, Almond, CEME, Crystal, Efficcy, Graitec, BTP Consultants, Infovista, Mailinblack, Mentalcare Group, Odigo, Opteven, Porsolt, Vitaprotech
	Pratique avancée	Engagement dans la stratégie SBTi	7 % Almond, Graitec
OBJECTIFS DE PERFORMANCE ESG POUR LE PDG	Pratique fondamentale	Définition des objectifs ESG à intégrer dans la part variable de la rémunération 2025 du PDG	48 % AEB, CEME, Crystal, Eric Bompard, Expereo, Graitec, BTP Consultants, Infraneo, MentalCare Group, Odin, Opteven, Vitaprotech, Vocalcom
PHILANTHROPIE	Pratique fondamentale	Mécénat et dons associatifs	59 % AEB, BTP Consultants Dstny, Diapason, Eric Bompard, Expereo, Graitec, Infovista, Mailinblack, Marlink, MentalCare Group, Odigo, Odin, Opteven, Vitaprotech, Vocalcom
	Pratique avancée	Financement d'un projet à impact sociétal via le fonds Apax Philanthropy Fund	7 % BTP Consultant, Mailinblack

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

-
- Seven2 souhaite développer de nouveaux programmes d'accompagnement pour accélérer la transformation de son portefeuille. En 2024, un programme CSRD a été lancé afin de soutenir concrètement les entreprises dans leurs démarches de transformation. En 2025, nous allons œuvrer à faire converger les stratégies RSE des entreprises et les enjeux de double matérialité qui ont émergé dans les entreprises concernées par la CSRD (ante-Omnibus). De nouvelles initiatives viendront prolonger cette dynamique dans les années à venir.

¹ En pourcentage d'entreprises accompagnées.

Présentation et bilan de la politique de vote

Seven2 est systématiquement convoquée aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle a investi au travers des fonds dont elle a la gestion. La société de gestion s'assure que les droits de vote des fonds sont exercés lors de chaque assemblée et conformément à la politique de vote de Seven2.

Les sujets relatifs aux pratiques RSE des entreprises ne sont pas discutés via des résolutions votées en assemblées générales, ces sujets font partie d'un engagement formel et informel constant.

Les principaux sujets de résolutions sur lesquels Seven2 s'exprime concernent uniquement les domaines suivants :

-
- Décision entraînant une modification des statuts

Approbation des comptes et affectation du résultatNomination et révocation des organes sociauxConventions réglementéesÉmission et rachat de titres de capitalDésignation des contrôleurs légaux des comptes

À ce titre, aucune résolution sur des critères ESG n'a été votée en 2024.



✂ Taxonomie européenne et combustibles fossiles

Prise en compte de la Taxonomie européenne

Seven2 a réalisé une analyse préliminaire de l'éligibilité et de l'alignement à la Taxonomie de son portefeuille, soulignant un potentiel alignement conséquent pour 4 entreprises sur 27 (soit 15 % des entreprises du portefeuille).



Les entreprises concernées sont BTP Consultants, CEME, Graitec et Infraneo. Seven2 a décidé d'adopter une approche pragmatique en accompagnant chacune de ces quatre entreprises dans l'évaluation précise et granulaire de leur alignement à la Taxonomie. Un projet est en cours afin de réaliser l'analyse taxonomique de CEME.

Les fonds classifiés Article 8 au sens du SFDR et gérés par Seven2 n'ont pas défini d'objectifs en termes d'alignement à la Taxonomie européenne. Toutefois cette position sera réexaminée à mesure que les règles sous-jacentes seront finalisées et que la disponibilité de données fiables augmentera. Cependant, certains fonds affichent un engagement minimum en termes de durabilité du portefeuille, et la définition de la durabilité a été largement inspirée par la Taxonomie européenne.

Exclusions des combustibles fossiles



AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2026

- ✂ Seven2 envisage de renforcer la précision de l'évaluation du taux d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie européenne pour les quatre entreprises de son portefeuille identifiées comme ayant un fort potentiel d'alignement.

✂ Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

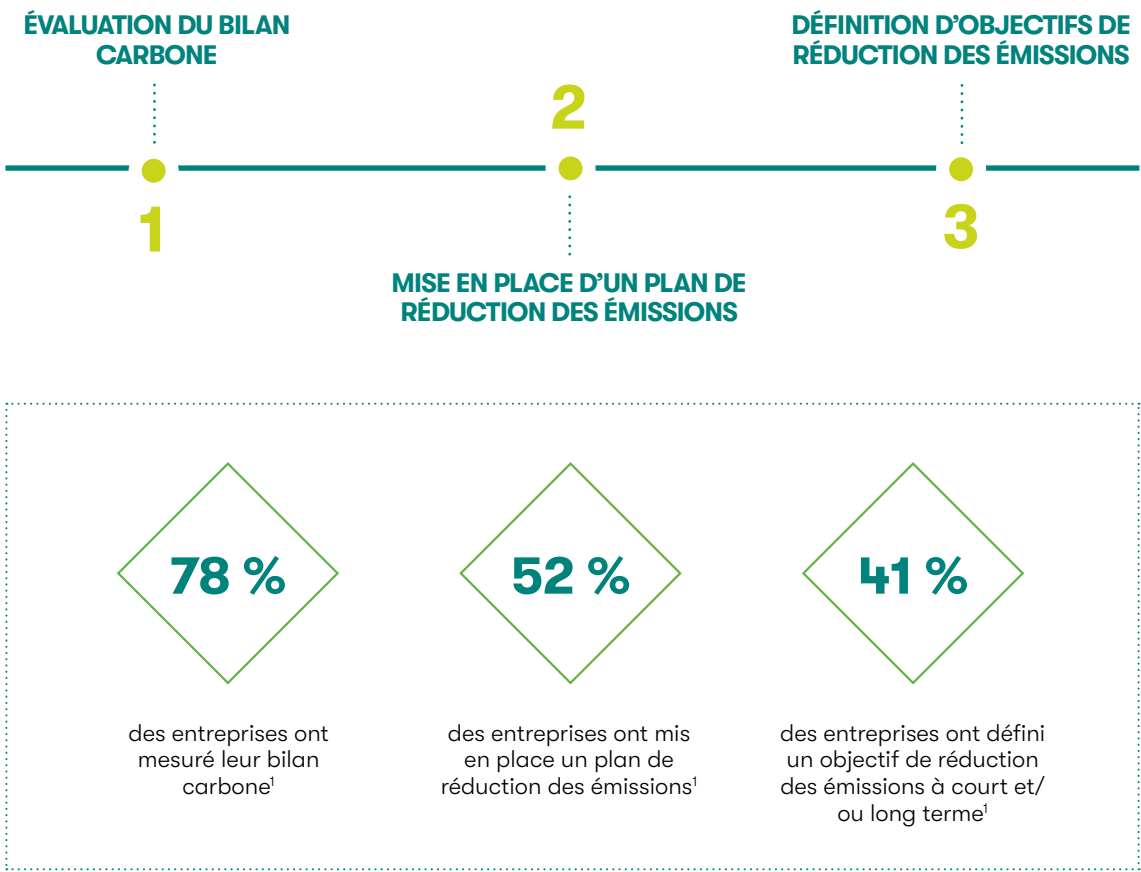
Stratégie climat de Seven2

En tant que membre fondateur de l'initiative Climat International (ICI), Seven2 est convaincue que le secteur du capital-investissement, grâce à sa capacité de financement et à ses relations privilégiées avec les entreprises de son

portefeuille, est particulièrement bien positionné pour contribuer significativement aux objectifs mondiaux de décarbonation.

Seven2 a défini un programme de décarbonation et sélectionné un partenaire privilégié, Aktio, pour soutenir sa mise en œuvre.

Le programme est destiné à l'ensemble des entreprises du portefeuille et se décompose en 3 étapes :



¹Prend en compte les entreprises ayant engagé une stratégie de décarbonation avec ou sans l'accompagnement de Seven2.

En 2024, 18 entreprises du portefeuille de Seven2 se sont engagées dans le programme de décarbonation décrit ci-dessous.



Dans le cadre du programme de décarbonation, une fois l'évaluation de l'empreinte carbone réalisée (étape 1), les entreprises du portefeuille passent aux étapes 2 et 3, qui consistent à définir des objectifs de réduction et à créer un plan d'action associé.

Voici le processus mis en place :

- 1. Notre prestataire, Aktio, propose des actions et les évalue pour les prioriser en fonction des résultats de l'évaluation de l'empreinte carbone.
- 2. L'entreprise affine ensuite cette évaluation en tenant compte de son expertise métier et de ses connaissances spécifiques.
- 3. Une liste qualifiée d'actions est discutée lors d'un atelier dédié afin de sélectionner et prioriser les actions en fonction de leur faisabilité opérationnelle.

Les critères de priorisation comprennent :

- ❌ **Poids dans l'évaluation** : La source d'émission est-elle significative ou mineure pour l'entreprise ?
- ❌ **Réduction potentielle** : L'action entraîne-t-elle une diminution marginale ou substantielle des émissions ?
- ❌ **Potentiel de sensibilisation** : Existe-t-il des co-bénéfices tels que la sensibilisation des équipes ou de la chaîne de valeur ?
- ❌ **Faisabilité technique** : L'action est-elle simple à mettre en œuvre ou nécessite-t-elle des ajustements complexes ?
- ❌ **Coût** : L'action entraîne-t-elle des dépenses importantes ou minimales ?

- ❌ **Échéancier** : L'action est-elle réalisable ou souhaitable à court ou à long terme ?

De plus, Seven2 accompagne les entreprises de son portefeuille les plus avancées sur les questions climatiques afin d'aligner leurs objectifs de réduction carbone avec la trajectoire des 1,5 degré. Cet accompagnement inclut :
 - ❌ La fourniture de conseils méthodologiques sur des initiatives internationales telles que la Science Based Targets initiative (SBTi)
 - ❌ L'aide à la modélisation des initiatives de réduction des émissions et à la projection de leur potentiel de réduction des gaz à effet de serre
 - ❌ Le soutien dans l'évaluation de tous les CAPEX et OPEX nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction



En 2024, Seven2 a accompagné deux entreprises de son portefeuille, Almond et Graitec, dans la démarche de certification de leurs objectifs de réduction des émissions auprès de l'organisme SBTi.

Privilégiant une approche pragmatique adaptée aux caractéristiques de chaque entreprise, Seven2 n'a pas défini d'objectifs quantitatifs de réduction alignés aux accords de Paris au niveau de son portefeuille.

AXES D'AMÉLIORATION

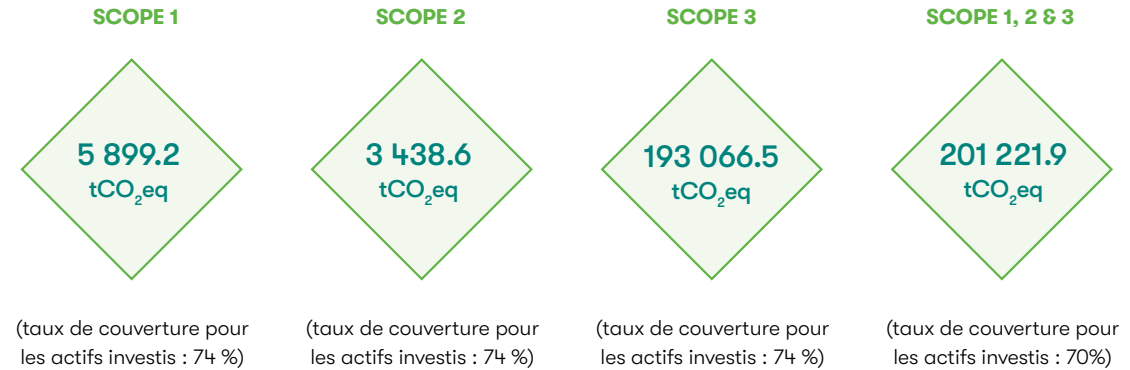
- **À court terme (2025 - 2027)** : Élargir le périmètre des entreprises participant à son programme de décarbonation. L'objectif est que chaque entreprise de son portefeuille dispose d'un bilan carbone régulièrement mis à jour, d'un plan de réduction des émissions et d'objectifs de réduction associés.
- **À moyen terme** : Réaliser un test de compatibilité climatique de ses investissements avec une trajectoire de 1,5 degré.

Indicateurs liés au climat

Seven2 suit divers indicateurs climatiques afin d'évaluer la performance de son portefeuille. Depuis 2023, l'analyse s'appuie sur les indicateurs des PAI (Principales Incidences Négatives) définis par la réglementation SFDR, afin de mesurer et suivre l'impact des entreprises sur le changement

climatique. L'augmentation observée de certains indicateurs par rapport à l'année précédente s'explique par l'amélioration continue de la couverture et de la qualité des données extra-financières collectées auprès des entreprises du portefeuille.

Émissions de gaz à effet de serre (tCO₂eq)

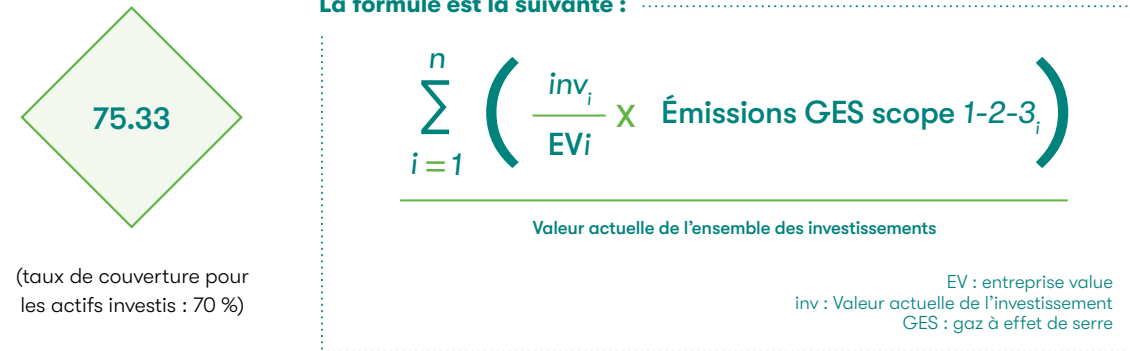


La formule est la suivante :

$$\sum_{i=1}^n \left(\frac{inv_i}{EV_i} \times \text{Émissions GESi scope (j)} \right)$$

J : 1, 2 ou 3
EV : entreprise value
inv : Valeur actuelle de l'investissement
GES : gaz à effet de serre

Empreinte carbone (tCO₂eq par million d'euros investi)



Intensité des gaz à effet de serre des entreprises (tCO₂eq par million d'euros de chiffre d'affaires)

(taux de couverture pour les actifs investis : 70 %)

La formule est la suivante :

$$\sum_{i=1}^n \left(\frac{\text{inv}_i}{\text{Valeur actuelle de l'ensemble des investissements}} \times \frac{\text{Émissions GES scope 1-2-3}_i}{\text{CA}_i} \right)$$

CA : chiffre d'affaires
EV : entreprise valeur
inv : Valeur actuelle de l'investissement
GES : gaz à effet de serre

Rôle et usage dans la stratégie d'investissement

Les performances des entreprises du portefeuille de Seven2 sur les indicateurs climatiques sont prises en compte tout au long du processus d'investissement, à la fois avant l'acquisition et pendant la période de détention.

✂ **Avant l'acquisition :** Conformément à sa politique d'exclusion, Seven2 n'investit pas dans des entreprises qui tirent la majorité de leurs revenus annuels consolidés (dernière année fiscale) des activités suivantes : extraction de charbon, production d'électricité à base de charbon, fracturation hydraulique en relation avec les combustibles fossiles, exploitation ou extraction des sables bitumineux, exploration et extraction primaire de pétrole et de gaz dans la région arctique, exploration, développement ou exploitation de gisement miniers.

✂ **Pendant la période de détention :** En plus de l'accompagnement fourni par Seven2 pour soutenir les entreprises de son portefeuille dans leur stratégie de décarbonation (cf. page 23), Seven2 mesure, suit et publie annuellement les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, y compris les indicateurs climats présentés ci-dessus.

Changements intervenus dans la stratégie d'investissement

Aucun changement relatif à la prise en compte des sujets climatiques n'a été appliqué à la stratégie de Seven2 en 2024.

AXES D'AMÉLIORATION POUR 2025

✂ Seven2 procède actuellement à une révision de sa politique d'exclusion, avec une attention particulière portée aux activités à forte intensité carbone. Dans ce cadre, certains seuils d'exposition ont été abaissés, passant de 50% à 20% pour les activités identifiées comme contribuant significativement au changement climatique. Cette évolution témoigne de la volonté de Seven2 de renforcer ses exigences en terme de durabilité.

✂ Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

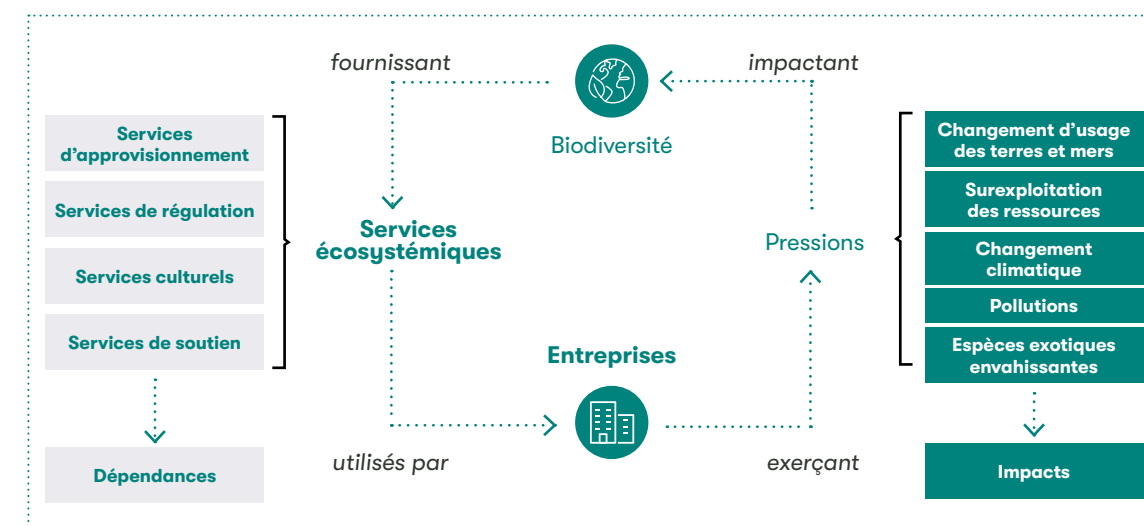
Stratégie biodiversité de Seven2

Seven2 reconnaît que la biodiversité est un pilier fondamental de la résilience des écosystèmes, qui rendent à la société de nombreux services indispensables à la vie, appelés services écosystémiques. En soutenant la croissance des entreprises de son portefeuille, Seven2 est également consciente que certaines activités économiques peuvent exercer des pressions sur la biodiversité et contribuer à son érosion. Comprendre les interdépendances entre les entreprises et les écosystèmes — ainsi que les impacts potentiels qu'elles peuvent générer — s'inscrit dans une approche de double matérialité, illustrée par le schéma ci-dessous.

Afin de pouvoir établir une stratégie robuste et alignée avec les objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB), Seven2 :

1. renforce son expertise en matière de biodiversité,
2. procède à des analyses de dépendances, d'impacts et d'empreinte vis-à-vis de la biodiversité afin d'affiner sa vision de l'impact de son portefeuille sur la biodiversité,
3. affine sa compréhension de l'impact de son portefeuille sur les écosystèmes naturels.

Les résultats de ces analyses préliminaires sont détaillés ci-dessous.



Mesure des dépendances et des impacts du portefeuille de Seven2 vis-à-vis de la biodiversité

Seven2 a utilisé l'outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), développé par la Natural Capital Finance

Alliance (NCFA), afin d'évaluer qualitativement les dépendances aux services écosystémiques et les impacts sur l'érosion de la biodiversité des 27 entreprises de son portefeuille. La base de données ENCORE offre une classification détaillée de nombreux secteurs d'activité.

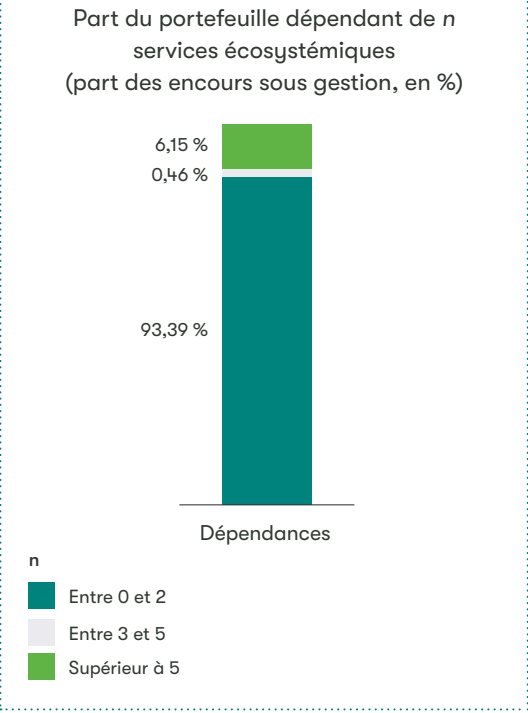
Services écosystémiques et impacts référencés base ENCORE

Dépendances aux services écosystémiques		Impacts
Eaux de surface	Protection contre les inondations	Perturbation des milieux naturels
Eaux souterraines		Surexploitation des écosystèmes terrestres
Ressources d'origine végétale et animale	Protection contre les tempêtes	Surexploitation des écosystèmes d'eau douce
Travail d'origine animale	Ventilation	
Bioremédiation	Pollinisation	Surexploitation des écosystèmes marins
Filtration par les organismes et écosystèmes	Maintien des habitats nourriciers	Surexploitation d'autres ressources
Dilution par l'atmosphère et écosystème	Régulation des espèces nuisibles	Émissions de gaz à effet de serre
Limitation des impacts sensoriels		Polluants atmosphériques (hors GES)
Stabilisation des masses et contrôle de l'érosion	Régulation des maladies	Pollution des sols
Tampon et atténuation des flux de masse	Maintien de l'état chimique de l'eau	Pollution de l'eau
Équilibre du cycle de l'eau		Génération de déchets solides
Régulation du climat		Consommation excessive d'eau

ANALYSE DES DÉPENDANCES

Cette analyse qualitative des dépendances aux services écosystémiques a permis à Seven2 d'estimer le niveau d'exposition de son portefeuille en cas de perturbation et d'épuisement des services écosystémiques. Elle permet également de comprendre plus précisément quelles entreprises de son portefeuille ont des activités fortement liées à l'approvisionnement d'un ou plusieurs services écosystémiques.

Répartition du portefeuille d'entreprises selon leur niveau de dépendance à la biodiversité



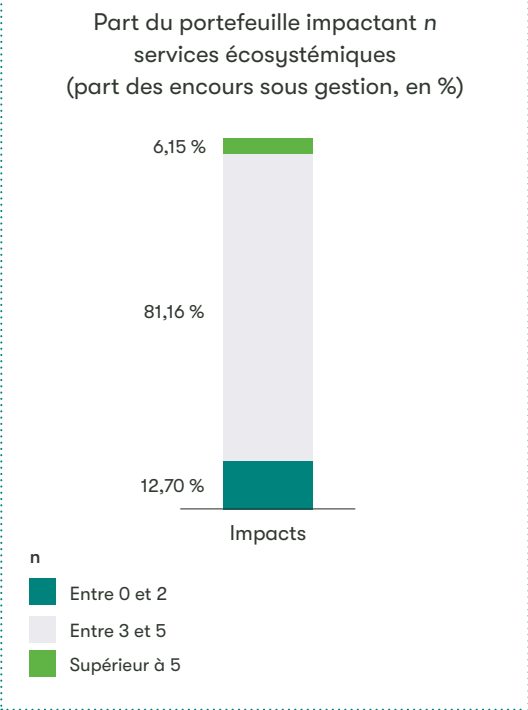
Méthodologie : Le niveau de risque est évalué selon le nombre de dépendances identifiées : 0 à 2 dépendances : Risque faible (Low) 3 à 5 dépendances : Risque modéré (Medium) + de 5 dépendances : Risque élevé (High)

Les analyses préliminaires montrent que 6,15 % de nos actifs présentent une forte dépendance aux services écosystémiques, principalement une entreprise de notre portefeuille évoluant dans le secteur agroalimentaire. À l'échelle du portefeuille, les dépendances les plus significatives concernent la régulation du climat ainsi que la protection contre les inondations.

ANALYSE DES IMPACTS

L'analyse des impacts est également conduite en amont afin d'évaluer le degré d'exposition du portefeuille aux conséquences négatives résultant de la dégradation des services écosystémiques.

Répartition du portefeuille d'entreprises selon leur impact sur la biodiversité



Méthodologie : Le niveau de risque est évalué selon le nombre d'impacts identifiés : 0 à 2 impacts : Risque faible (Low) 3 à 5 impacts : Risque modéré (Medium) + de 5 impacts : Risque élevé (High)

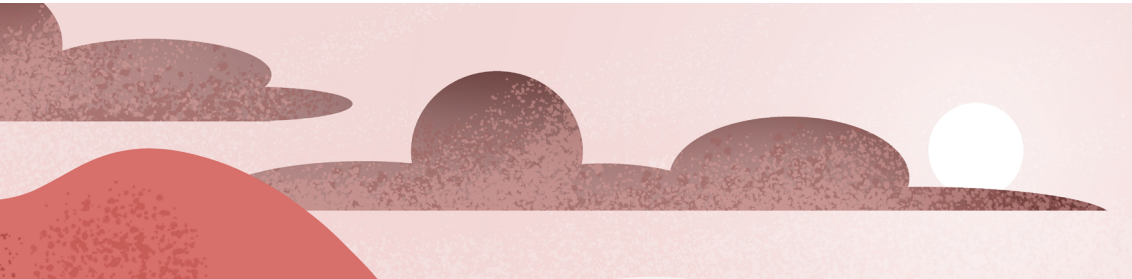
Les résultats de l'analyse révèlent que 6,15% de nos actifs exercent une influence notable sur la biodiversité, cette part correspondant à l'entreprise précédemment identifiée dans le secteur agroalimentaire. Les principaux impacts du portefeuille concernent la pollution de l'air et des sols, la gestion des déchets solides, la pollution de l'eau et la consommation intensive d'eau.



PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Veuillez noter que les analyses préliminaires présentées ci-dessus reposent uniquement sur une vision sectorielle des impacts et des dépendances.

- La méthodologie ENCORE, bien que sectorielle, reste peu granulaire en termes de secteurs couverts et ne capture pas toutes les nuances de certaines activités au sein de notre portefeuille.
- L'analyse ne prend pas en compte la localisation, le type et la taille des sites des entreprises.
- La prise en compte des dépendances et impacts relatifs à la chaîne de valeur des entreprises est imprécise.
- Enfin, la méthodologie utilisée ne prend pas en compte les initiatives déployées par les entreprises pour atténuer leurs dépendances et impacts vis-à-vis de la biodiversité.



AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- Pour améliorer sa compréhension des dépendances et impacts vis-à-vis de la biodiversité dans son portefeuille, Seven2 mettra régulièrement à jour cette analyse et l'affinera en utilisant de nouveaux outils et cadres d'analyse, ainsi qu'en tirant parti de l'expertise de spécialistes externes en biodiversité afin de pouvoir définir une méthode d'accompagnement qui fait le plus sens au vu de l'exposition de son portefeuille. Plus précisément : une analyse complémentaire pourra être menée pour les entreprises dont le secteur d'activité n'est pas suffisamment couvert par la méthodologie ENCORE.

Mesure de l'empreinte biodiversité des entreprises du portefeuille de Seven2

En complément de l'approche qualitative utilisée pour mesurer les dépendances et les impacts des entreprises vis-à-vis de la biodiversité, Seven2 a également évalué l'empreinte de 25 de ses 27 entreprises sur la biodiversité de manière quantitative, agrégée au niveau du portefeuille.

Seven2 a utilisé la méthodologie CBF (Corporate Biodiversity Footprint) pour évaluer l'impact des entreprises de son portefeuille sur l'érosion de la biodiversité. Cette méthode compare l'état initial de la biodiversité à l'état final, en mesurant l'abondance moyenne des espèces (MSA) par kilomètre carré, le MSA décrivant l'intégrité des écosystèmes et variant entre 0 % et 100 %.

En tenant compte des pressions exercées par les activités des entreprises, le CBF modélise l'impact des entreprises sur la biodiversité à travers quatre principales pressions humaines :

- ✕ **Changement d'utilisation des terres :** occupation, transformation, augmentation, empiètement et fragmentation des sols
- ✕ **Changement climatique :** dû aux émissions de gaz à effet de serre
- ✕ **Pollution de l'air :** perturbation des écosystèmes due à l'eutrophisation terrestre et à l'acidification (émissions d'azote et de soufre respectivement)
- ✕ **Pollution de l'eau :** écotoxicité des eaux douces avec le rejet de composés toxiques dans l'environnement et l'enchevêtrement des matériaux plastiques

Ces pressions sont calculées tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise, en évaluant ses processus, produits et chaînes d'approvisionnement. Toutes les pressions sont regroupées en scopes 1, 2 et 3 selon les définitions du GHG Protocol.

La méthodologie consiste ensuite à traduire toutes les pressions par des relations quantitatives pression-impact (basées sur le modèle GLOBIO) dans la même unité d'impact sur la biodiversité, qui est le Km².MSA.

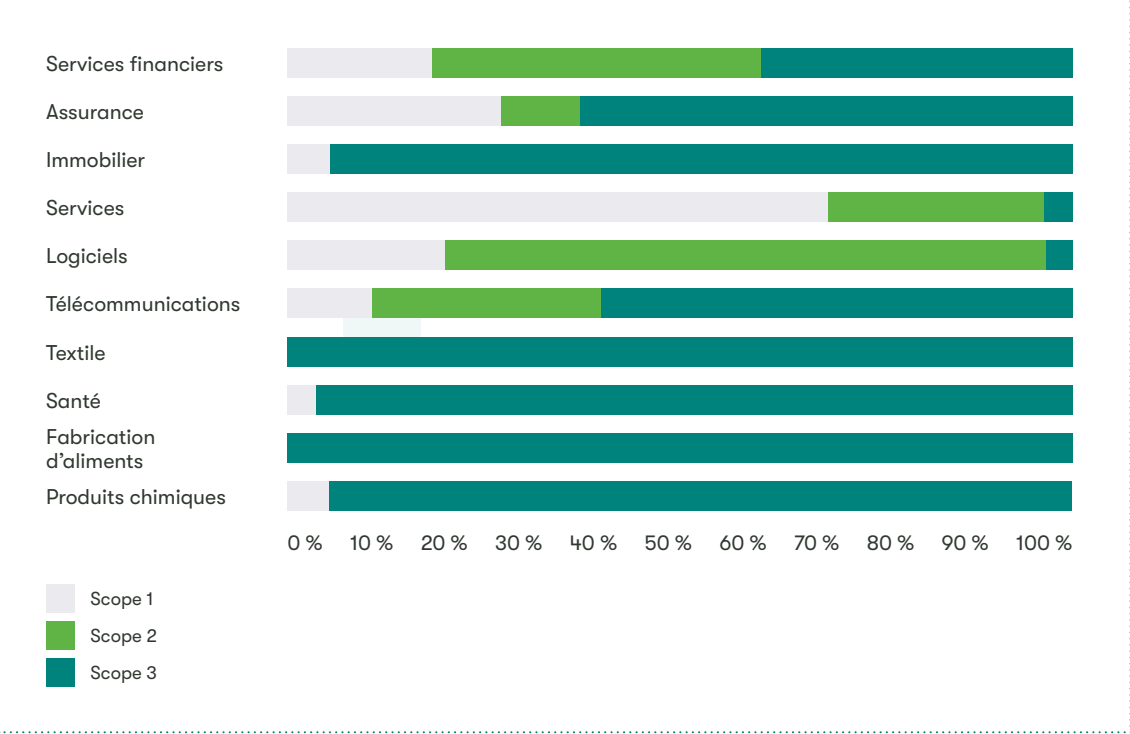
Répartition de l'empreinte biodiversité du portefeuille de Seven2 par pressions exprimé en MSA par km²

Total	-112.53 Km2 .MSA
Changement climatique	-1.81
Changement d'utilisation des terres	-102.16
Pollution de l'air	-1.35
Pollution de l'eau	-7.21



Les résultats de l'analyse indiquent que l'impact le plus important du portefeuille de Seven2 concerne le changement d'utilisation des terres, représentant 91 % des pressions exercées sur la biodiversité.

Distribution de l’empreinte biodiversité du portefeuille par secteur exprimé en MSA par scope



Les résultats mettent en exergue que le scope 3 de l’empreinte biodiversité des entreprises du portefeuille représente près de 98 % de l’empreinte biodiversité totale.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

Les résultats des analyses montrent que, comme pour la majorité des entreprises, les impacts sur la biodiversité se concentrent très largement sur les activités en amont et en aval de la chaîne de valeur, relevant du scope 3. Bien que l’empreinte biodiversité globale du portefeuille reste à ce stade relativement faible, le scope 3 représente près de 98 % de cette empreinte. Conscients des limites d’action directes sur ces maillons de la chaîne, Seven2 prévoit néanmoins de conduire une analyse plus fine des impacts liés au scope 3, afin d’identifier des leviers d’action réalistes et pertinents pour accompagner ses participations dans la mise en place de plans d’amélioration adaptés.

Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Seven2 considère le développement durable comme un levier essentiel de création et de protection de valeur. L’analyse des risques ESG est donc cruciale pour se prémunir des risques réputationnels, opérationnels, réglementaires et économiques. À ce titre, l’évaluation des risques ESG est intégrée au processus d’investissement et d’accompagnement des entreprises de son portefeuille.

Une analyse sectorielle à l’aide de la documentation du SASB afin d’identifier les risques les plus élevés en fonction du secteur d’activité de chaque société en portefeuille ;

- Pour rappel, la stratégie d’investissement de Seven2 repose sur deux secteurs prioritaires :
- 1. Logiciels et télécoms
 - 2. Services (incluant les services financiers, B2B, l’assurance, la santé, etc.).

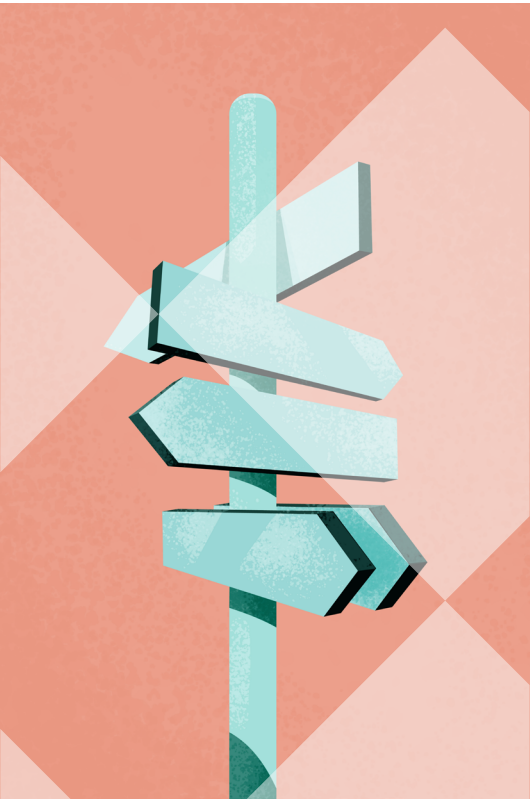
Processus de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET PRIORISATION DES RISQUES ESG

Au niveau des entreprises, une évaluation précise et détaillée des risques ESG auxquelles elles sont exposées est réalisée lors du processus initial de due diligence. Comme détaillé en page 15, ces risques sont discutés lors du comité d’investissement.

En complément, Seven2 a mené une analyse des risques ESG consolidée à l’échelle de son portefeuille en s’appuyant sur deux approches complémentaires :

Une analyse de matérialité consolidée, reposant sur la synthèse des analyses de double matérialité effectuées par 12 entreprises¹ du portefeuille qui étaient assujetties au champ d’application de la CSRD avant l’entrée en vigueur d’Omnibus dans le cadre de notre programme dédié à la CSRD ;



¹Nombre d’entreprises qui ont finalisé leur analyse de double-matérialité.

LE PROGRAMME CSRD

Chez Seven2, nous sommes convaincus que la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) constitue un levier puissant pour renforcer la transparence et la comparabilité des informations ESG, tout en représentant une opportunité stratégique pour améliorer la performance en matière de durabilité au sein de notre portefeuille et la gestion des risques.

En 2024, nous avons lancé un programme dédié à la préparation de la CSRD, afin d’accompagner nos entreprises en portefeuille dans la compréhension et l’adaptation à ce cadre réglementaire exigeant et en constante évolution. Développée en partenariat avec notre cabinet de conseil de référence, Ici&Demain¹, cette initiative reflète notre engagement en faveur d’un pilotage ESG proactif et de la création de valeur à long terme.

Le programme repose sur trois objectifs clés :

- 1. Accompagner les entreprises du portefeuille dans leur alignement avec les exigences de la CSRD, selon une approche progressive et pragmatique

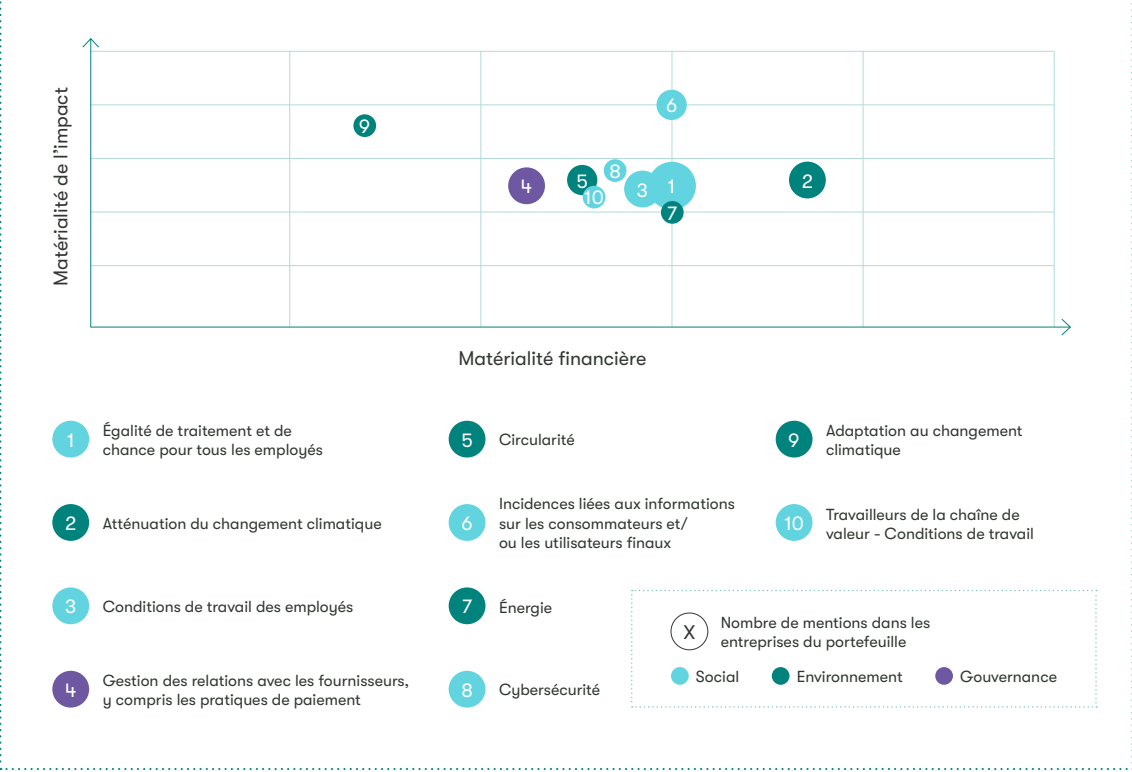
- 2. Adapter l’accompagnement au niveau de maturité de chaque entreprise en matière de durabilité
- 3. Encourager la collaboration et le partage de bonnes pratiques entre les entreprises

En 2024, seize entreprises du portefeuille ont pris part au programme d’accompagnement à la CSRD, dont cinq avec le soutien de notre partenaire de référence, Ici&Demain. Bien que l’adoption de la directive Omnibus ait réduit de 19 à 5 le nombre d’entreprises potentiellement soumises à la CSRD d’ici 2028², nous continuons à encourager l’ensemble des sociétés à s’engager dans cette démarche structurante. À ce jour, 68 % des entreprises du portefeuille, initialement éligibles à la CSRD avant la réforme Omnibus, ont déjà réalisé une analyse de double matérialité. Cet exercice leur a permis d’identifier les enjeux ESG les plus pertinents pour leur secteur et de mieux comprendre les risques associés. Par ailleurs, 80 % des entreprises qui seront soumises à la CSRD d’ici 2028 ont également finalisé cette analyse.



¹Ici&demain est un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans le reporting ESG et l’alignement réglementaire.
²Concerne les entreprises du portefeuille soumises à la CSRD dont Seven2 détient une participation majoritaire.
³Les résultats des analyses de double-matérialité qui nous ont été transmis ont été consolidés et synthétisés dans le graphique. Nous avons regroupé les réponses des entreprises de notre portefeuille en fonction de la fréquence des sous-thèmes mentionnés, puis nous les avons positionnées en calculant la moyenne des coordonnées de leurs positions sur les axes de chaque rapport.

CSRD - Analyse de double matérialité. Top 10 des enjeux les plus fréquemment identifiés dans le portefeuille de Seven2³



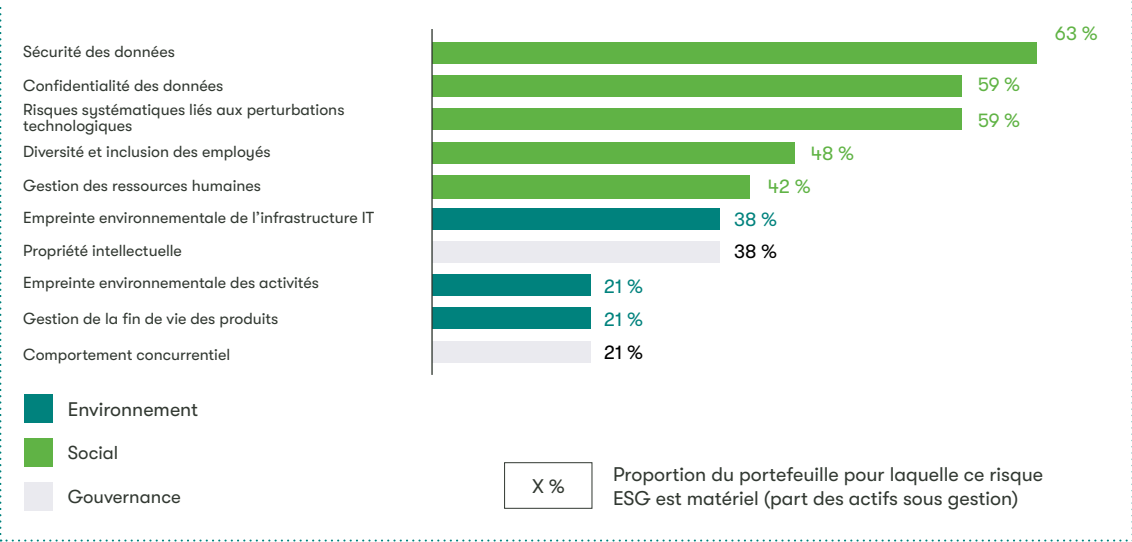
Cette analyse révèle une nette prééminence des enjeux sociaux, en particulier l’égalité de traitement et les conditions de travail, qui s’imposent comme des priorités majeures. Leur forte représentation reflète l’importance des enjeux RH, essentiels dans nos secteurs d’investissement, où le capital humain constitue un levier stratégique. Les enjeux environnementaux, portés par l’impératif d’atténuation du changement climatique, occupent également une place de choix, illustrant la portée transversale de la transition écologique. Enfin, les thématiques liées aux clients finaux et à la cybersécurité soulignent le rôle central de la donnée au sein des sociétés de notre portefeuille, ainsi que la nécessité d’en garantir la protection pour assurer la confiance et la résilience de leurs modèles économiques.

AXES D’AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- Seven2 va exploiter de manière stratégique les travaux réalisés dans le cadre de la CSRD pour alimenter le développement des stratégies RSE de nos entreprises en portefeuille.

ANALYSE DES RISQUES ESG SECTORIELS DU PORTEFEUILLE

Top 10 des principaux risques ESG du portefeuille de Seven2



L'analyse révèle une prédominance des risques sociaux, qui figurent parmi les cinq risques les plus importants au sein du portefeuille. Cette prédominance s'explique par plusieurs facteurs :

- ✕ Les enjeux liés à la confidentialité et à la sécurité des données sont particulièrement importants en raison de la stratégie d'investissement de Seven2, dirigée en partie vers les secteurs des logiciels et des télécoms.

- ✕ L'importance des sujets relatifs aux ressources humaines et à la diversité est due aux business modèles serviciels des entreprises du portefeuille de Seven2.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- ✕ L'analyse des risques ESG du portefeuille Seven2 repose à la fois sur le référentiel sectoriel du SASB et sur les résultats des analyses de double matérialité effectuées pour chaque entreprise, lesquelles ont contribué à affiner l'identification des enjeux clés propres à chaque secteur. Ces travaux constituent une base solide pour notre démarche d'évaluation des risques ESG. Dans un souci de progression continue, des analyses plus approfondies et détaillées seront conduites en 2025 afin d'intégrer des données supplémentaires, d'affiner la granularité sectorielle et d'adapter l'analyse aux évolutions contextuelles et réglementaires. Cette approche progressive prendra en considération les spécificités propres à chaque entreprise, notamment leur taille, leur localisation géographique et leur position dans la chaîne de valeur, afin d'optimiser la pertinence et la précision de la cartographie des risques ESG.

PROGRAMME CYBERSÉCURITÉ

Depuis quatre ans, dans un monde des affaires de plus en plus interconnecté et digitalisé, marqué par une recrudescence des cyberattaques à l'échelle mondiale, Seven2 a initié un programme d'évaluation des risques cyber. Ce programme est conduit en collaboration avec Almond et Board of Cyber¹ et vise à couvrir l'ensemble du portefeuille de Seven2.

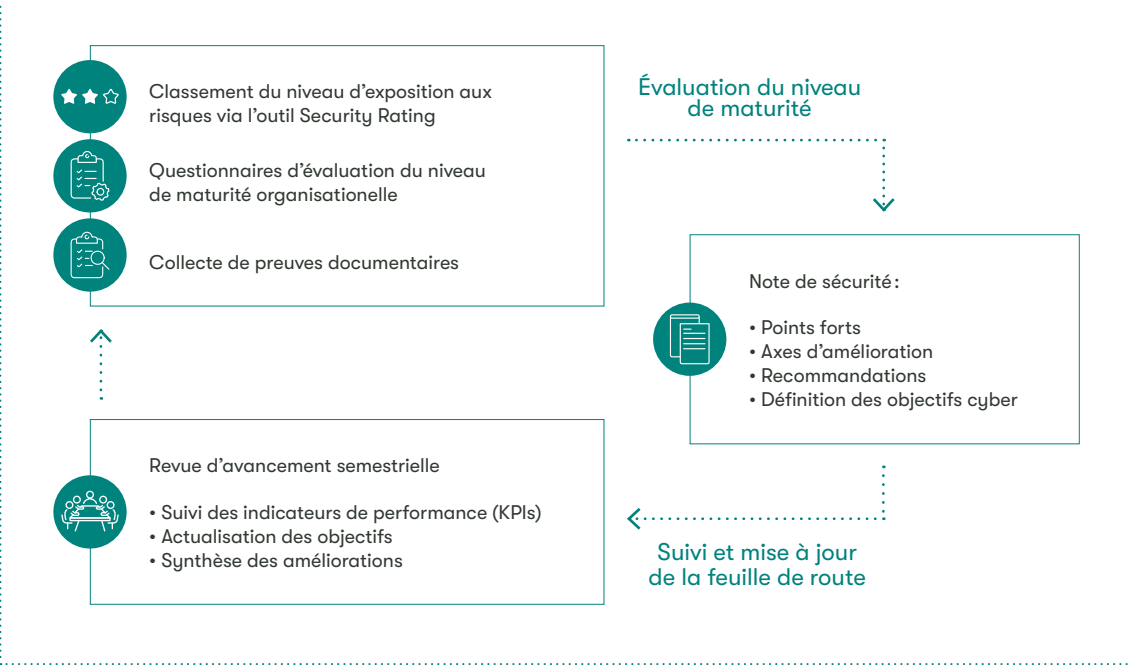
L'objectif de ce programme est d'aider les entreprises à mieux identifier ces menaces afin de s'y préparer efficacement, et de mettre en place les actions nécessaires pour renforcer leur résilience. Cette initiative revêt une importance particulière dans la mesure où plusieurs des secteurs dans lesquels nous investissons sont particulièrement exposés aux risques informatiques, comme le démontre l'analyse sectorielle du SASB et de la CSRD.

L'exposition aux enjeux cyber concerne toutes les entreprises, mais elle revêt une importance particulière pour celles du secteur technologique, qui représentent 50% de notre portefeuille.

Dans ce contexte, et grâce à la méthodologie développée avec notre partenaire et déployée de manière systématique au sein de notre portefeuille, chaque entreprise bénéficie d'un accompagnement personnalisé en cybersécurité. Cet accompagnement est ajusté selon le contexte opérationnel, les enjeux spécifiques et le niveau de maturité, avec pour ambition d'apporter un soutien structuré et ciblé.

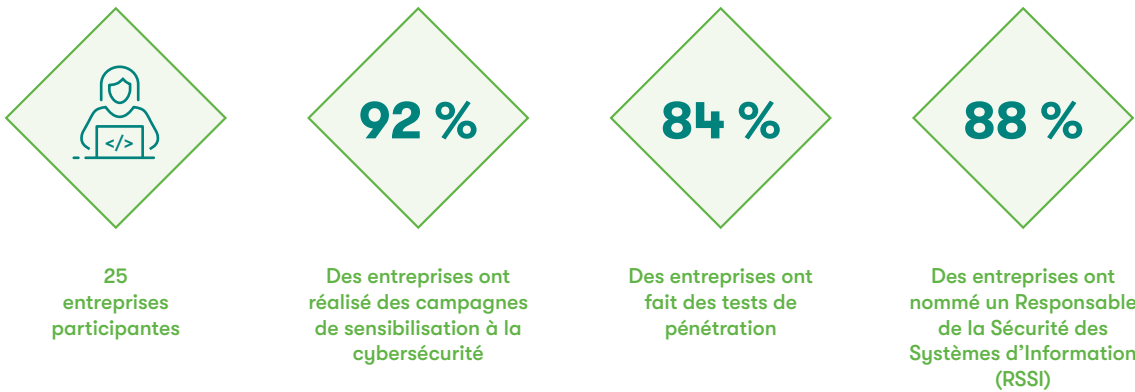
Le visuel ci-dessous illustre notre approche et les différentes étapes du programme Cyber, conçu pour renforcer la maturité en matière de sécurité des entreprises accompagnées.

Méthodologie du programme cybersécurité



¹Acteur français de référence dans le domaine de la cybersécurité, qui propose une offre complète de conseil en cybersécurité, cloud et infrastructures.

Chiffres clés 2024



Parties prenantes en charge du programme



GESTION DES RISQUES ESG

Comme évoqué dans la section D, la stratégie d'engagement de Seven2, qui vise à accompagner les entreprises de son portefeuille dans l'amélioration de leurs pratiques RSE, s'articule autour de 9 sujets prioritaires. L'une d'entre eux consiste à accompagner les entreprises de son portefeuille dans la définition de stratégies RSE adaptées aux enjeux et risques les plus matériels pour elles. Pour accompagner les entreprises de son portefeuille dans cette démarche, Seven2 a développé un programme, orchestré par l'équipe sustainability de Seven2 afin d'accompagner les entreprises dans la construction de stratégies RSE visant à adresser leurs risques ESG. Cet accompagnement comporte plusieurs étapes :

1. L'organisation d'entretiens individuels avec toutes les parties prenantes impliquées, y compris la direction générale de l'entreprise et les membres de l'équipe d'investissement de Seven2
2. La réalisation d'un benchmark concurrentiel pour évaluer la performance RSE de l'entreprise par rapport à ses pairs
3. L'évaluation du niveau de performance de l'entreprise sur chacun des sujets matériels identifiés, grâce aux informations recueillies lors des entretiens
4. Le développement d'une stratégie et d'un plan d'actions préliminaire afin d'améliorer la performance RSE de l'entreprise
5. L'organisation d'un atelier collaboratif pour discuter et enrichir la première ébauche de stratégie
6. La finalisation et la communication de la stratégie RSE à toutes les parties prenantes concernées

Les stratégies RSE des entreprises du portefeuille sont revues chaque année afin de mesurer les progrès réalisés par les entreprises dans l'atténuation de leurs risques ESG.

Description des principaux risques ESG

DESCRIPTION DES RISQUES PRIORITAIRES IDENTIFIÉS AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE

L'évaluation préliminaire des risques ESG des entreprises du portefeuille de Seven2 a permis de prioriser 10 risques ESG, détaillés ci-dessous.

ENVIRONNEMENT
✕ Risque RSE : Empreinte environnementale de l'infrastructure IT ✕ Type de risque : Opérationnel / Économique ✕ Description issue du SASB : Avec la croissance des offres de services basées sur le cloud, les entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans le secteur des logiciels possèdent, exploitent ou louent de plus en plus de centres de données et d'autres infrastructures IT. Les centres de données nécessitent une alimentation continue en énergie, et toute interruption de l'approvisionnement peut avoir un impact majeur sur leurs opérations. De plus, le refroidissement des centres de données avec de l'eau peut entraîner une dépendance significative vis-à-vis des ressources locales en eau.
✕ Risque RSE : Empreinte environnementale des activités ✕ Type de risque : Réglementaire / Opérationnel / Économique ✕ Description issue du SASB : La consommation d'électricité des infrastructures de réseaux de télécommunications peut contribuer de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre. La gestion de leur efficacité énergétique ainsi que leur dépendance aux différents types d'énergie deviennent de plus en plus cruciale à mesure que les réglementations mondiales sur le changement climatique s'intensifient. Étant donné que les dépenses énergétiques peuvent être substantielles dans ce secteur, les entités qui améliorent leur efficacité énergétique peuvent réaliser des économies de coûts importantes et augmenter leurs marges.
✕ Risque RSE : Gestion de la fin de vie des produits ✕ Type de risque : Réglementaire ✕ Description issue du SASB : En raison de l'obsolescence rapide des appareils de communication, en particulier les téléphones mobiles, ceux-ci représentent une proportion croissante des déchets électroniques (e-déchets) envoyés dans les décharges, en partie à cause d'un faible taux de recyclage. Les entreprises proposant des services de télécommunications font face à des risques réglementaires croissants liés à cette problématique. De nombreuses juridictions ont mis en place des lois sur le recyclage des e-déchets, obligeant les détaillants et les fabricants d'électronique à créer des systèmes de recyclage, de réutilisation ou d'élimination appropriée des appareils électroniques. Les pénalités ou les coûts liés à ces lois, ainsi que les revenus potentiels générés par la remise à neuf et la revente des produits, incitent de plus en plus les entités du secteur à gérer efficacement les impacts en fin de vie de leurs produits.



SOCIAL
✕ Risque RSE : Sécurité des données ✕ Type de risque : Réglementaire / Réputationnel / Économique / Opérationnel ✕ Description issue du SASB : Les entités de logiciels et de télécommunications sont de plus en plus ciblées par des cyberattaques, menaçant ainsi leurs données et celles de leurs clients. Une prévention, une détection et une remédiation inadéquates des menaces à la sécurité des données peuvent impacter négativement l'acquisition et la rétention des clients, entraînant une diminution des parts de marché. Les violations de données peuvent également entraîner des coûts accrus, souvent associés aux efforts de remédiation. En outre, les nouvelles normes et réglementations émergentes en matière de sécurité des données peuvent affecter les dépenses d'exploitation en augmentant les coûts de conformité
✕ Risque RSE : Confidentialité des données ✕ Type de risque : Réglementaire / Réputationnel / Économique ✕ Description issue du SASB : Les entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans le secteur des logiciels et des télécommunications ont accès à une vaste gamme de données clients, incluant des informations personnelles, démographiques, de contenu et comportementales, ainsi que des données de localisation et de navigation internet pour les entreprises de télécommunications. Cette collecte de données suscite des préoccupations croissantes en matière de confidentialité. Les inquiétudes du public peuvent entraîner un examen réglementaire accru sur l'utilisation, la collecte et la vente des données des consommateurs. Une gestion efficace de ces questions de confidentialité peut réduire les risques réglementaires et de réputation. Sans cette gestion, les entreprises pourraient faire face à une diminution des revenus, une réduction de leurs parts de marché et une augmentation des actions réglementaires, impliquant des amendes potentielles et d'autres coûts juridiques.
✕ Risque RSE : Gestion des ressources humaines ✕ Type de risque : Opérationnel ✕ Description issue du SASB : Les employés jouent un rôle crucial dans la création de valeur des entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans le secteur des logiciels et des services. Ces entreprises rencontrent souvent des difficultés à recruter des employés qualifiés pour des postes spécialisés. Une pénurie de talents techniquement compétents peut engendrer une concurrence intense pour attirer des professionnels hautement qualifiés, entraînant des taux de rotation élevés. Pour améliorer l'engagement et la rétention des employés, ainsi que leur productivité, les entités offrent des avantages monétaires et non monétaires significatifs. Les initiatives visant à renforcer l'engagement des employés et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée peuvent avoir une influence positive sur le recrutement et la rétention des talents.

- ❌ **Risque RSE :** Diversité et inclusion des employés
- ❌ **Type de risque :** Opérationnel
- ❌ **Description issue du SASB :** Étant donné que l'industrie des logiciels est caractérisée par une sous-représentation des femmes, les efforts pour recruter et développer des bassins de talents diversifiés peuvent atténuer la pénurie de talents. Une plus grande diversité parmi les employés est cruciale pour stimuler l'innovation et permet aux entreprises de mieux comprendre et répondre aux besoins d'une clientèle mondiale et diversifiée.

- ❌ **Risque RSE :** Risques systématiques liés aux perturbations technologiques
- ❌ **Type de risque :** Opérationnel / Économique
- ❌ **Description issue du SASB :** Dans un contexte où les entreprises du portefeuille de Seven2 dépendent de plus en plus d'infrastructures technologiques complexes et interconnectées — telles que les data centers, les réseaux cloud et les systèmes de communication — toute perturbation majeure, qu'elle soit causée par une cyberattaque, une défaillance technique, une coupure d'énergie, une erreur de programmation ou une catastrophe naturelle, peut avoir un effet domino sur leurs opérations. Avec le développement rapide du cloud computing et l'adoption croissante du Software as a Service (SaaS), les capacités de calcul et de stockage se sont déplacées des serveurs internes des entreprises vers les centres de données des prestataires cloud, augmentant ainsi l'ampleur et la gravité potentielles des perturbations. Ces risques systémiques peuvent engendrer des interruptions prolongées de service, des pertes de données critiques, ainsi que des impacts financiers significatifs. La concentration géographique de ces infrastructures, associée à la complexité croissante des systèmes IT, augmente la vulnérabilité des entreprises face à ces perturbations. Le manque de résilience des infrastructures technologiques menace non seulement les coûts opérationnels, mais aussi la réputation et la confiance des clients, ce qui peut affecter la capacité des entreprises à attirer et fidéliser leur clientèle. Ainsi, les investissements pour améliorer la fiabilité, la qualité et la robustesse des infrastructures et services IT représentent un enjeu stratégique majeur. En l'absence de tels efforts, les entreprises s'exposent à des coûts supplémentaires, à des pertes commerciales et à une détérioration de leur position concurrentielle. Ce risque systémique est particulièrement crucial dans un environnement numérique où la continuité et la disponibilité des services software sont des facteurs clés de compétitivité et de pérennité.

GOVERNANCE

- ❌ **Risque RSE :** Propriété intellectuelle
- ❌ **Type de risque :** Réglementaire / Économique
- ❌ **Description issue du SASB :** Les entreprises du secteur des logiciels ont des dépenses associées à la protection de la propriété intellectuelle, notamment par l'acquisition de brevets et de droits d'auteur. En raison de la complexité, de la nature abstraite du secteur et de l'augmentation des droits de propriété intellectuelle liés aux logiciels, ces entreprises doivent naviguer entre des revendications de brevets qui se chevauchent pour pouvoir opérer efficacement. Par conséquent, elles peuvent être impliquées dans des litiges ou faire l'objet d'une surveillance réglementaire.

- ❌ **Risque RSE :** Comportement concurrentiel
- ❌ **Type de risque :** Réglementaire / Économique
- ❌ **Description issue du SASB :** Étant donné la concentration des entités de télécommunications et de satellites, les entreprises doivent adapter leurs stratégies de croissance externe en tenant compte d'un cadre réglementaire conçu pour assurer la concurrence et prévenir les monopoles, ce qui limite les opportunités de développement.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- ❏ La description des principaux risques ESG du portefeuille Seven2 sera progressivement enrichie et affinée dans les mois à venir au sein des entreprises du portefeuille. S'appuyant sur les résultats déjà obtenus des analyses de double matérialité, cette démarche permettra d'affiner davantage l'identification des risques clés, en précisant leur probabilité, leur horizon temporel ainsi que leur impact potentiel. Une fois cette nouvelle évaluation finalisée, elle sera soumise à l'examen du comité des risques de Seven2 afin d'en valider les conclusions et d'orienter les actions à venir.

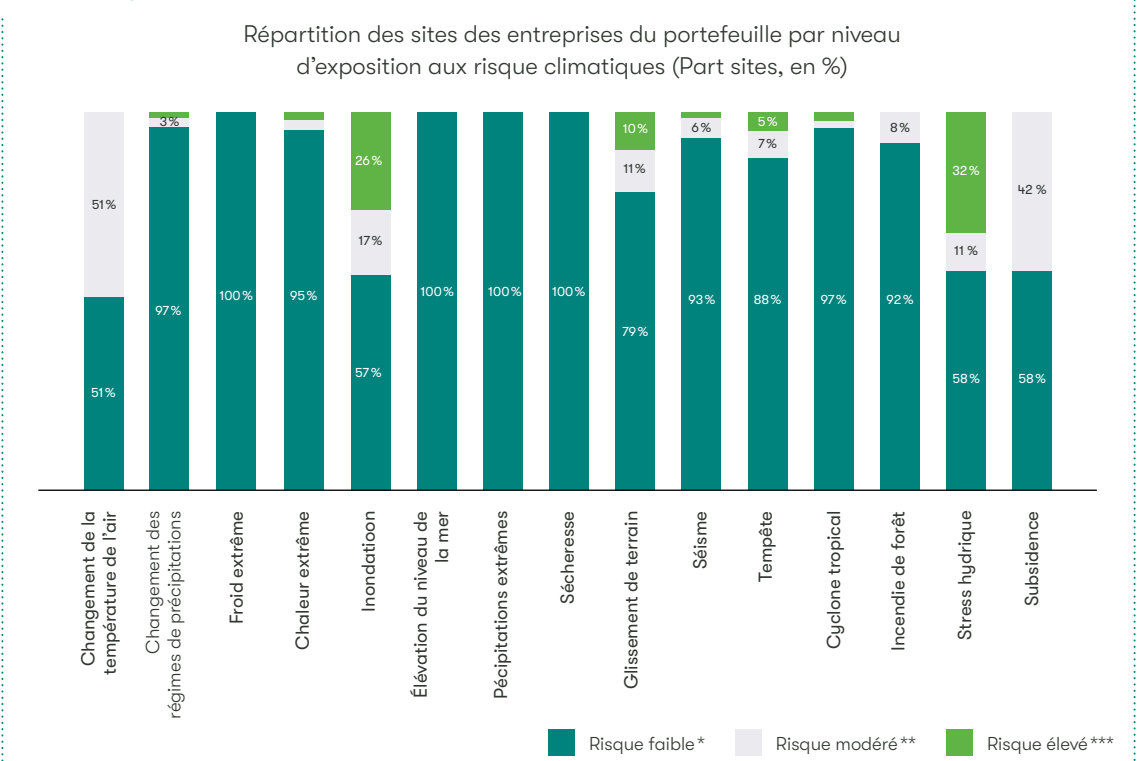
ÉVALUATION DE L'EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX RISQUES PHYSIQUES ENVIRONNEMENTAUX

En 2024, Seven2 a réalisé, avec AXA Climate, une analyse détaillée des risques physiques environnementaux auxquels les sites des entreprises de son portefeuille sont exposés. Cette analyse, qui couvre l'ensemble des sites, inclut les risques climatiques, le stress hydrique et la proximité aux zones sensibles pour la biodiversité. Les analyses ont été affinées en prenant en compte pour chaque site sa localisation précise, l'usage du site (ex : bureau, entrepôt, surface de vente, usine, etc.) et le secteur d'activité associé.

Seven2 considère que ces analyses sont de grande valeur, car elles permettent d'anticiper les impacts environnementaux potentiels sur les sociétés de son portefeuille (par exemple : dommages, destructions de bâtiments ou équipements de production) et les coûts associés afin d'anticiper les travaux d'adaptation nécessaires.



Risques physiques climatiques



Note : (*) risque futur limité qui ne nécessite pas d'analyse supplémentaire. (**) risque actuel et/ou futur modéré, avec un impact potentiel sur la continuité des activités ou des dommages à court terme ; (***) risque actuel et/ou futur important, avec des dommages potentiels à long terme. Nécessite des investigations supplémentaires pour déterminer les impacts sur l'entreprise et la stratégie d'adaptation.

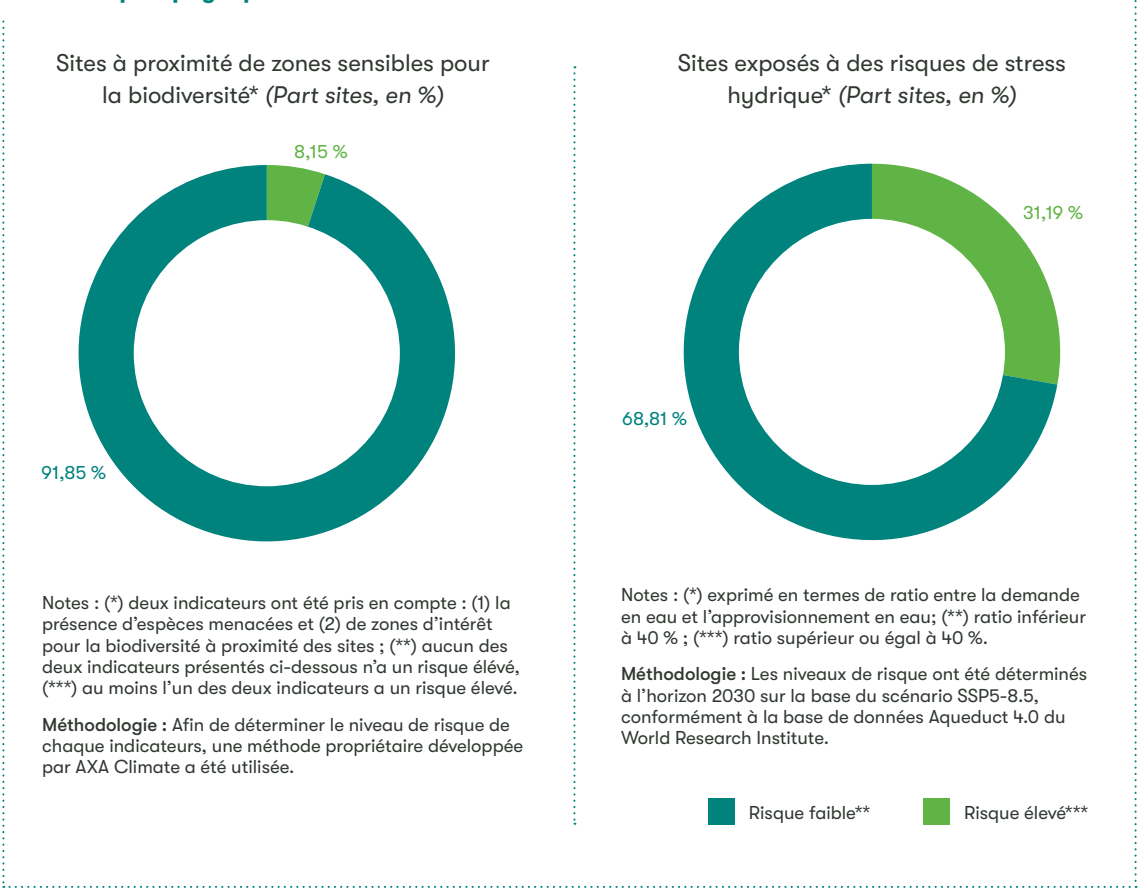
Méthodologie : Les niveaux de risque ont été déterminés en prenant le niveau le plus élevé parmi toutes les périodes (année de référence, 2030 et 2050) et tous les scénarios (SSP2-4.5, SPP5-8.). Afin de faciliter la lecture de graphique, les niveaux de risques de certains indicateurs ont été regroupés sous une même catégorie (par exemple, les indicateurs suivant ont été regroupés sous la catégorie « changement de la température de l'air » : (1) température ambiante moyenne annuelle (°C), (2) indice technique basé sur les conditions météorologiques qui décrit le besoin en énergie de refroidissement des bâtiments (calculé en additionnant les différences entre la température extérieure moyenne quotidienne et 18°C), et (3) indice technique basé sur les conditions météorologiques qui décrit le besoin en énergie de chauffage des bâtiments (calculé en additionnant les différences entre 18°C et la température extérieure moyenne quotidienne).

L'analyse menée sur 15 types de risques climatiques révèle une exposition relativement faible des sites des entreprises du portefeuille. Les seuls risques élevés actuels ou futurs identifiés concernent principalement les inondations, le stress hydrique, et les glissements de terrain.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

Seven2 prévoit de réaliser des investigations supplémentaires pour chaque entreprise dont les sites présentent un risque élevé lié aux risques physiques climatiques. L'objectif est de déterminer les impacts spécifiques sur l'entreprise et d'élaborer des stratégies d'adaptation appropriées.

Autres risques physiques environnementaux



Les analyses réalisées révèlent que :

- ✕ 91,85% des sites des entreprises de Seven2 ne sont pas situés à proximité de zones sensibles pour la biodiversité et présentent un risque faible d'atteinte à la biodiversité.
- ✕ 68,8% des sites ne sont pas exposés à des risques de stress hydrique (projection sur la base d'une moyenne entre 2014 et 2044).

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

Seven2 prévoit de réaliser des analyses complémentaires pour chacun des sites concernés afin d'affiner l'analyse initiale et de développer des plans d'actions concrets.

ÉVALUATION DE L'EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX RISQUES DE TRANSITION

En 2023¹, nous avons mené une première évaluation des risques de transition auxquels les sociétés de notre portefeuille sont exposées, en complément de l'analyse des risques physiques liés au changement climatique.

Les risques de transition correspondent aux impacts potentiels associés au passage progressif vers une économie bas carbone. Ce changement structurel implique des transformations importantes dans les cadres réglementaires, les technologies disponibles, les attentes des marchés et des consommateurs, ainsi que dans la manière dont les parties prenantes perçoivent l'engagement climatique des entreprises.

Ces évolutions peuvent générer des coûts d'adaptation, des perturbations opérationnelles ou des pertes de compétitivité pour les entreprises insuffisamment préparées. À l'inverse, elles représentent des opportunités pour celles qui anticipent, innovent et alignent leurs modèles d'affaires sur les objectifs de transition écologique.

En cohérence avec les recommandations de la TCFD, nous avons procédé à une cartographie des risques de transition pour l'ensemble des sociétés en portefeuille, en les structurant selon quatre grandes catégories :

- 1. Réglementaire
- 2. Technologique
- 3. Marché
- 4. Réputationnelle

Notre analyse a mis en évidence plusieurs risques de transition récurrents parmi les sociétés en portefeuille :

- ✕ La pression croissante en matière de reporting climatique et ESG
- ✕ La dépendance à des sources d'énergie à fortes émissions ou la difficulté d'accès à une énergie bas carbone

- ✕ Le besoin d'accompagner les salariés dans la transition et d'attirer des talents formés aux enjeux ESG et technologiques
- ✕ La sensibilité accrue des clients et investisseurs aux engagements climatiques et à la performance environnementale des entreprises.

Pour chaque type de risque identifié, nous avons croisé deux dimensions :

- 1. Le niveau d'impact financier potentiel pour la société concernée
- 2. La probabilité de survenance du risque à court (1-3 ans) ou moyen terme (3-10 ans) en fonction de différents indicateurs (niveau de dépendance à des technologies obsolètes ou à risque, niveau de maturité ESG)

Cette première cartographie nous permet d'orienter nos dialogues avec les entreprises du portefeuille, d'identifier les leviers de transformation et de mieux intégrer les enjeux de transition dans nos décisions d'investissement durable.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- ✕ L'analyse des risques de transition sera approfondie afin de définir des plans d'action concrets et ciblés pour l'ensemble des sociétés du portefeuille.

✕ Cartographie des risques de transition

	SUJET	DESCRIPTION	RISQUE*	OPPORTUNITÉ
RÉGLEMENTAIRE	EXIGENCES DE REPORTING CLIMATIQUE	L'intensification des obligations réglementaires en matière de reporting ESG, en particulier avec la mise en œuvre de la CSRD, expose les entreprises à des risques de non-conformité en cas d'informations incomplètes ou inexactes.	élevé	modéré
	EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	Le non-respect des normes d'efficacité énergétique peut entraîner l'obsolescence d'infrastructures ou des sanctions.	modéré	modéré
TECHNOLOGIQUE	RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE	Les normes ESG et les obligations de conformité en constante évolution peuvent nécessiter des mises à jour fréquentes et coûteuses des systèmes informatiques, des plateformes de gestion des données et des conceptions de produits.	modéré	modéré
	VARIATIONS DU COÛT ET DE LA DISPONIBILITÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	La hausse des prix de l'énergie et la variabilité des énergies renouvelables impactent notamment les coûts d'exploitation des centres de données, fournisseurs cloud et services numériques.	modéré	modéré
	DURABILITÉ, ÉCO-CONCEPTION ET CIRCULARITÉ	Les attentes croissantes en termes d'offres durable peuvent entraîner une complexité accrue du développement et des coûts opérationnels plus élevés.	modéré	élevé
	ADAPTATION DES COMPÉTENCES	Ce risque reflète la nécessité pour l'entreprise d'impliquer ses collaborateurs dans la transition numérique et durable, en développant leurs compétences et en attirant des talents à la fois qualifiés et engagés sur les enjeux ESG et technologiques, tels que l'intelligence artificielle ou la cybersécurité.	modéré	élevé
MARCHÉ	SENSIBILITÉ DES CONSOMMATEURS	Les clients exigent de plus en plus des produits et services conformes aux critères ESG. Ne pas répondre à ces attentes peut réduire les ventes et faire baisser la valeur de l'entreprise.	modéré	élevé
	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	Les pénuries liées au climat peuvent provoquer des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement et augmenter les coûts d'exploitation, affectant les délais de production et la rentabilité.	modéré	faible
	ACCÈS AU FINANCEMENT ESG	Le non-respect des engagements ESG associés à la dette pourrait compromettre la crédibilité de l'entreprise et entraîner des conséquences financières défavorables.	modéré à élevé	élevé
RÉPUTATION	EXIGENCES ESG DES PARTIES PRENANTES	L'absence de stratégie ESG claire et de communication entraîne une perte de réputation.	modéré	élevé
	RISQUE DE RÉPUTATION LIÉ À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	Des fournisseurs ne disposant pas de procédures ESG solides — tels que des conditions de travail précaires, des violations environnementales ou des pratiques de corruption — peuvent nuire à la réputation de l'entreprise.	modéré	modéré

¹ Analyse préliminaire réalisée par PWC en 2023 et complétée en interne en 2025.

* Niveau de risque évalué en fonction de (1) l'impact et (2) la probabilité.



Estimation de l’impact financier
des principaux risques en
matière ESG

Seven2 n’a pas encore estimé l’impact financier
des principaux risques ESG auxquels est soumis
son portefeuille d’entreprises.

AXE D’AMÉLIORATION POUR 2025 - 2027

- Seven2 ambitionne d’utiliser les résultats des analyses de double matérialité réalisées par les entreprises de son portefeuille dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD pour formuler une estimation de l’impact financier des principaux risques ESG. Des méthodologies de calcul ont d’ailleurs déjà été identifiées.

✕ Plan d’amélioration

THÉMATIQUE	ACTION PRÉVUE	ÉCHÉANCE
FORMATION	Intensifier la formation des équipes sur les sujets environnementaux et sociaux	2025 - 2027
RÉMUNÉRATION	Assurer le suivi d’intégration de l’objectif d’amélioration du score de maturité RSE de Seven2 dans l’accord d’intéressement, qui conditionne une part de la rémunération variable collective des collaborateurs (cf p.12)	2025
GOVERNANCE	Seven2 prévoit d’intégrer des critères ESG dans le règlement interne de son conseil d’administration	2025 - 2027
ACCOMPAGNEMENT	Développer de nouveaux programmes d’accompagnement pour accélérer la transformation du portefeuille	2025 - 2027
TAXONOMIE EUROPÉENNE	Poursuivre notre évaluation du taux d’éligibilité et d’alignement des entreprises du portefeuille identifiées comme ayant un fort potentiel d’alignement	2025
CLIMAT	Élargir le périmètre des entreprises participant à un programme de décarbonation afin que chaque entreprise du portefeuille dispose d’un bilan carbone régulièrement mis à jour, d’un plan de réduction des émissions et d’objectifs de réduction associés (notamment les sociétés nouvellement acquises)	2025 - 2027
	Réaliser un test de compatibilité climatique de ses investissements avec une trajectoire de 1,5 degré	2026 - 2027
BIODIVERSITÉ	Davantage affiner les analyses des dépendances et impact biodiversité du portefeuille afin de pouvoir définir une méthode d’accompagnement qui fait le plus sens au vu de son exposition	2025 - 2027

THÉMATIQUE	ACTION PRÉVUE	ÉCHÉANCE
BIODIVERSITÉ	Réaliser une analyse plus précise des impacts sur la biodiversité du portefeuille afin de pouvoir définir des plans d'action pertinents pour les entreprises du portefeuille	2025 - 2027
RISQUES PHYSIQUES CLIMATIQUES	Réaliser des investigations supplémentaires pour chaque entreprise dont les sites présentent un risque élevé à certains risques physiques climatiques afin d'élaborer des stratégies d'adaptation appropriées	2025 - 2027
RISQUES DE TRANSITION CLIMATIQUE	Approfondir l'analyse des risques de transition du portefeuille afin de développer des plans d'action concrets pour l'ensemble des entreprises	2025
IMPACT FINANCIER DES RISQUES ESG	Utiliser les résultats des analyses de double matérialité réalisées par les entreprises du portefeuille dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD pour formuler une estimation de l'impact financier des principaux risques ESG, grâce à des méthodologies de calcul déjà identifiées	2025 - 2027

✕ Glossaire

Notions de développement durable

Développement durable / durabilité / (EN : sustainability) : concept défini par le rapport Brundtland en 1987 désignant un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'objectif du développement durable est d'assurer un mode de vie plus respectueux de l'environnement, soutenable, équitable socialement pour tous et économiquement satisfaisant.

RSE (Responsabilité Sociétale de Entreprises) : concept désignant la mise en œuvre opérationnelle des principes de développement durable par des entreprises ou des collectivités locales. La RSE fait donc référence à l'engagement volontaire des organisations à intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans leur fonctionnement et dans la production de leurs produits et services, contribuant ainsi au développement durable.

ESG (Environnement, Social et Gouvernance) : Il fait souvent référence à des critères quantitatifs visant à mesurer l'impact environnemental et sociétal d'un investissement, en se concentrant notamment sur les risques et opportunités associés.

Notions d'investissement responsable

Investissement responsable : stratégie visant à prendre en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement.

Exclusions : pratique d'investissement responsable consistant à exclure du portefeuille un certain type d'investissement portant en général sur les flux (pas de nouveaux investissements) et sur les stocks (désinvestissement) sur la base de critères ESG.

Engagement : pratique d'investissement responsable consistant à interagir sur des sujets ESG avec les entreprises qu'il finance en ayant pour objectif d'influencer dans la durée leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et/ou d'améliorer leurs pratiques de reporting en la matière.

Réglementations

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement de l'Union Européenne visant à fournir plus de transparence en termes de durabilité au sein des marchés financiers à travers la publication d'informations extra-financières et la classification des différents fonds (Article 6 / Article 8 / Article 9).

Article 6 : produit financier dit « classique », n'ayant développé de démarche d'investissement responsable.

Article 8 : produit financier poursuivant un objectif d'investissement responsable, considérant ainsi les critères ESG.

Article 9 : produit financier poursuivant un objectif d'investissement durable.

Investissement durable : concept défini par la SFDR désignant « un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance ».

Principales incidences négatives (PAI) : ensemble d'indicateurs, définis par la SFDR, dont les acteurs des marchés financiers sont tenus de rendre compte au niveau de l'entité de gestion pour l'ensemble de leurs investissements, ainsi qu'au niveau des fonds lorsqu'ils sont soumis aux PAI, afin de mesurer les impacts négatifs des décisions d'investissement sur les enjeux ESG.

Taxonomie européenne : classification standardisée développée par l'Union Européenne des activités économiques contribuant substantiellement à la réalisation d'objectifs environnementaux selon des critères scientifiques.

Éligibilité à la Taxonomie européenne : une activité économique est dite « éligible » si elle est citée dans le sommaire de la Taxonomie européenne.

Alignement à la Taxonomie européenne : une activité économique « éligible » à la Taxonomie européenne est dite « alignée » si elle remplit trois critères :

1. Contribution substantielle : L'activité doit valider des critères techniques très précis dits de contribution plus spécifiques et d'aller dans des niveaux de détail plus fins que pour l'analyse de l'éligibilité.

2. Principe DNSH (« Do not significantly harm ») : L'activité ne doit pas causer de préjudice aux autres objectifs environnementaux identifiés.

3. Respect des critères sociaux basiques : L'activité doit être exercée dans le respect des critères sociaux basiques.

CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) : directive de l'Union Européenne visant à améliorer et à harmoniser la divulgation d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par les entreprises.

Initiatives et labels

EDCi (ESG Data Convergence Initiative) : Initiative lancée en 2021 par le fonds Carlyle et BCG, rassemblant des fonds de capital-investissement et leurs participations, visant à standardiser la collecte d'indicateurs afin de permettre des comparaisons sectorielles et améliorer la transparence.

Principes pour l'investissement Responsable (PRI) : initiative internationale en matière d'investissement responsable œuvrant à la meilleure compréhension des implications pour l'investissement des facteurs ESG et visant à encourager son réseau international d'investisseurs signataires à intégrer ces facteurs dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat.

Initiative Climat International (ICI) : initiative internationale du secteur du capital investissement visant à mieux appréhender et lutter contre le changement climatique.

Label Relance : label lancé par le gouvernement français identifiant des fonds d'investissement qui s'engagent à soutenir les fonds propres des entreprises françaises, notamment des PME et des ETI.

SASB (Sustainability Accounting Standards Board) : organisme à but non lucratif qui élabore des normes comptables en matière de développement durable à l'intention des entreprises de divers secteurs, fournit un cadre pour la communication d'informations financièrement significatives en matière de développement durable. Le SASB a récemment été intégrée à l'International Sustainability Standards Board (ISSB).

SBTi (Science Based Targets initiative) : organisation internationale créée en 2015 qui recense et valide les plans d'action de décarbonation alignés aux Accords de Paris.

Climat

Bilan / empreinte carbone : ensemble de méthodes permettant de mesurer et de suivre la quantité de gaz à effet de serre qu'une organisation émet du fait de son activité.

Scope 1 : émissions directes de gaz à effet de serre, ayant donc lieu directement au niveau de l'entreprise (ex : émissions liées à un chauffage au gaz dans un bureau ou une usine ou à la combustion de carburant des véhicules de fonction détenus par l'entreprise).

Scope 2 : émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, n'émettant pas directement d'émissions sur le lieu de travail mais au moment de sa production (ex : la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3 : autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (ex : émissions associées aux achats de marchandises, de matières premières et de services, aux déplacements domicile-travail, à l'utilisation des produits ou services vendus, etc.).

GHG Protocol : protocole international proposant une méthode de mesure de l'empreinte carbone élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

Décarbonation : ensemble des mesures et des techniques permettant à un secteur d'économie, un État ou une entreprise de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une organisation.

Trajectoire 1,5 degré : scénario dans lequel l'augmentation de la température moyenne mondiale est limitée à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Ce concept est issu de l'Accord de Paris de 2015, où les nations se sont engagées à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés Celsius, tout en poursuivant des efforts pour le limiter à 1,5°C.

Scenario SSP (Shared Socio-economic Pathways) 2-4.5 : scénario socio-économique développé par le GIEC avec des émissions de GES intermédiaires.

Scenario SSP (Shared Socio-economic Pathways) 5-8 : scénario socio-économique développé par le GIEC avec des émissions de GES très élevées.

Risques climatiques physiques : risques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques.

Risques climatiques de transition : risques résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone, incluant des risques réglementaires, technologiques, de marché et de réputation.

Biodiversité

Convention sur la diversité biologique : traité international adopté lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, avec trois buts principaux :

1. La conservation de la biodiversité ;
2. L'utilisation durable de ses éléments ;
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Services écosystémiques : biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être. Plusieurs catégories de services écosystémiques ont été identifiées dont les services d'approvisionnement, de régulation et cultures.

Service de régulation du climat : service écosystémique rendu par les écosystèmes grâce à la séquestration d'une partie du dioxyde de carbone lors de la photosynthèse, permettant de limiter le changement climatique.

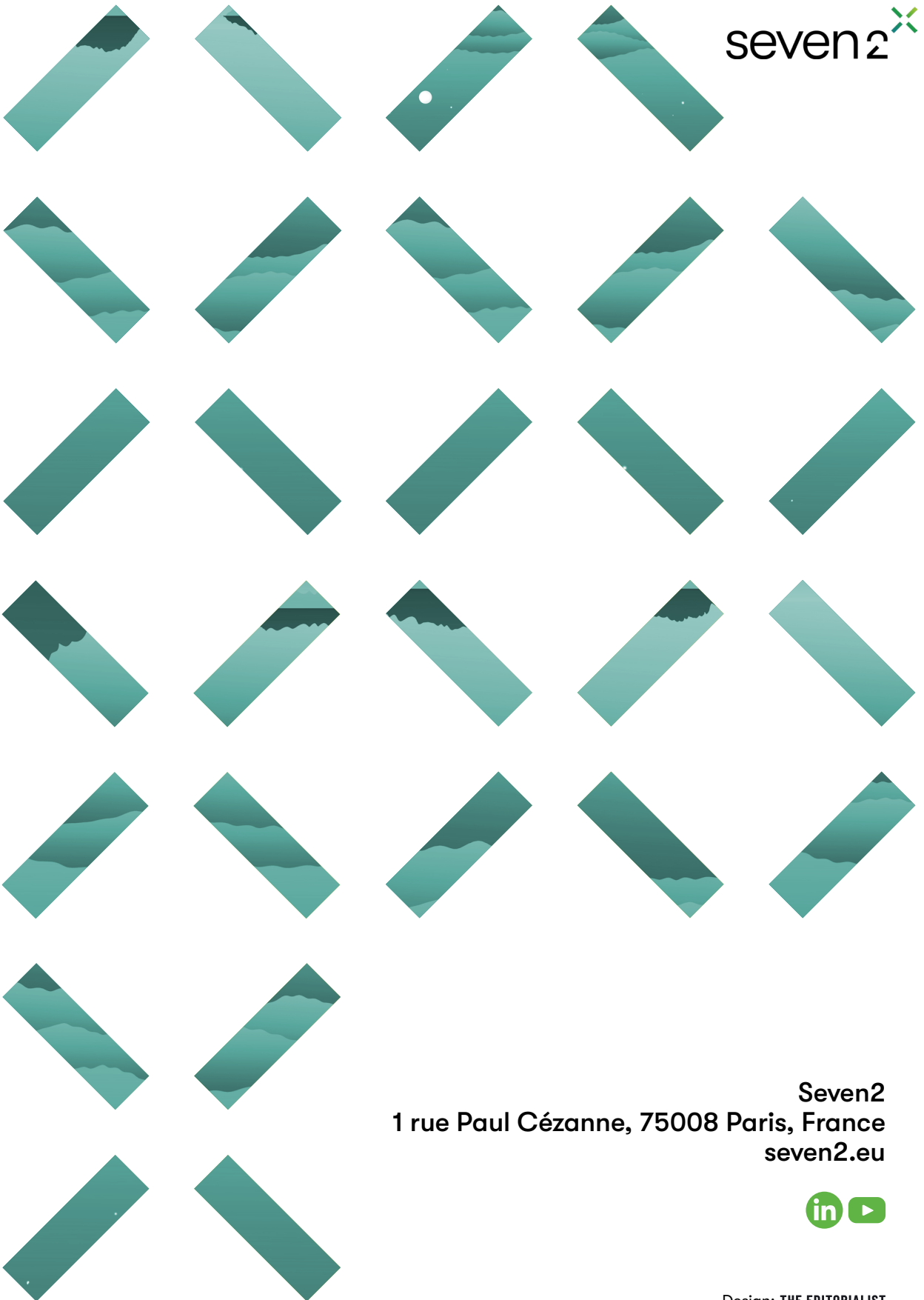
Érosion de la biodiversité : phénomène résultant principalement de la destruction et de la fragmentation des milieux naturels, de leur pollution, de la surexploitation d'espèces sauvages, de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, mais également du changement climatique et se traduisant notamment par l'augmentation du taux d'extinction d'espèces, par le déclin des populations de certaines d'espèces et par la dégradation des habitats naturels.

Outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) : outil développé par la Natural Capital Finance Alliance (NCFA), permettant d'évaluer qualitativement les risques liés à la biodiversité, tant d'un point de vue de la dépendance aux services écosystémiques que des impacts sur l'érosion de la biodiversité. La base de données complète d'ENCORE couvre 167 secteurs économiques, 21 services écosystémiques et 11 impacts.

CBF (Corporate Biodiversity Footprint) : méthode développée en 2020 par Iceberg Data Lab et le cabinet I Care S Consult, permettant d'évaluer l'impact annuel des entreprises, des institutions financières et des entités souveraines sur la biodiversité mondiale et locale.

MSA (Mean Species Abundance) : indicateur désignant l'abondance moyenne des espèces exprimée en % caractérisant l'intégrité des écosystèmes. Les valeurs de MSA vont de 0 % à 100 %, 100 % représentant un écosystème intact non perturbé.

GLOBIO : modèle évaluant l'impact de facteurs environnementaux sur la biodiversité dans le passé, le présent et l'avenir. Cet outil est utilisé pour appuyer et coordonner des politiques publiques globales et nationales sur la biodiversité.



Seven2
1 rue Paul Cézanne, 75008 Paris, France
seven2.eu

